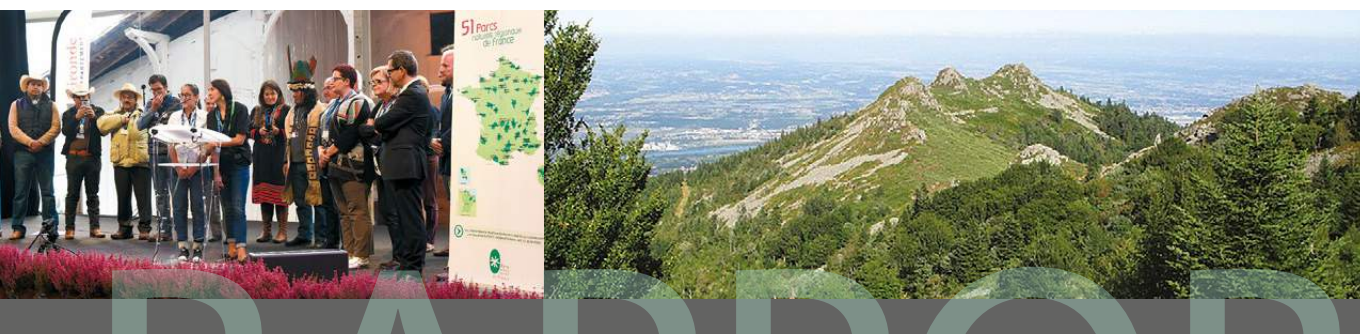


Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2016

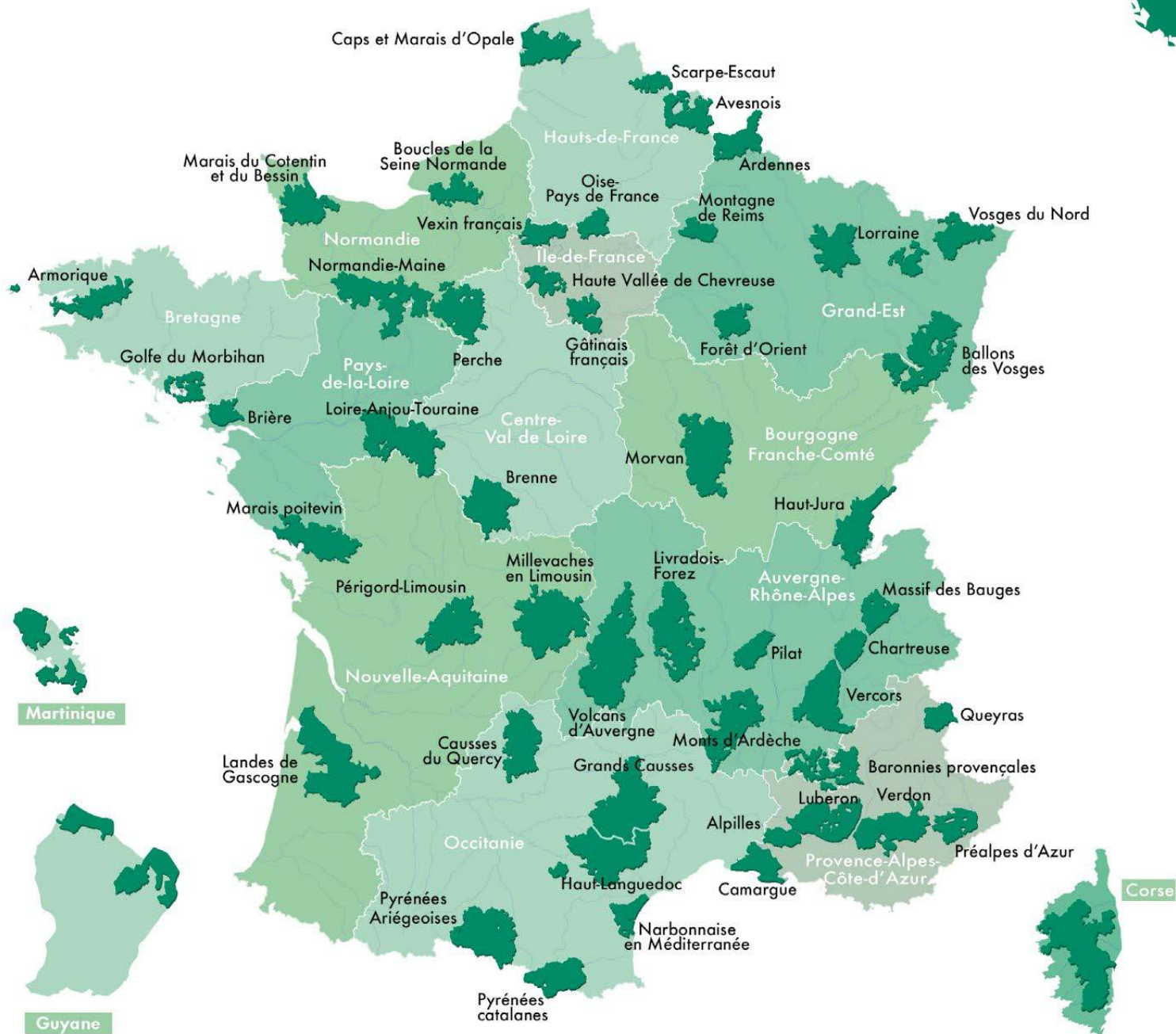
de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France



AVRIL 2017

Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



Les 51 Parcs naturels régionaux représentent plus de 4300 communes, plus de 2000 agents, 4 millions d'habitants et 8,7 millions d'hectares, 15 régions, soit 15% du territoire.

“ 10 faits marquants de l’année 2016

- 1 ● La mise en place d’un nouveau Bureau en avril 2016, avec l’élection d’un nouveau président, Michaël Weber, à la tête de la Fédération, et le renouvellement des présidents de Commissions.
- 2 ● La présence de Philippe Richert, président de Régions de France, à l’Assemblée générale, le 27 avril 2016.
- 3 ● La publication de la loi pour la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, le 9 août 2016, qui renforce les Parcs naturels régionaux et la Fédération.
- 4 ● Territoire à énergie positive pour la croissance verte : 30 Parcs lauréats.
- 5 ● Le lancement auprès de la presse nationale de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional » le 2 juin, en présence de Barbara Pompili, secrétaire d’État chargée de la Biodiversité.
- 6 ● La signature d’une convention avec Ségolène Royal, pour contribuer à la mise en œuvre du Plan national d’actions « France, terre de pollinisateurs ».
- 7 ● La parution en septembre, du nouveau magazine « Parcs » : nouvelle ligne éditoriale, nouveau chemin de fer, nouvelle maquette.
- 8 ● Le Congrès 2016, dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, sur la relation Homme-Nature, 787 participants et la présence, en clôture, d’Alain Vidalies, secrétaire d’État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche.
- 9 ● Le lancement d’une étude pour qualifier et quantifier la valeur spécifique des Parcs naturels régionaux, à l’occasion du 50^e anniversaire des Parcs naturels régionaux.
- 10 ● L’organisation d’un colloque sur les chartes des Parcs nationaux et régionaux en novembre, en présence de Barbara Pompili, secrétaire d’État chargée de la Biodiversité.



Congrès des Parcs, Parc des Landes de Gascogne, octobre 2016

PARTIE 1
ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS

- 1.1 Les réunions statutaires 6
- 1.2 Rayonner pour compter 8
- 1.3 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs 11

PARTIE 2
COMMUNICATION

- 2.1 Communication générale 13
- 2.2 Publications et vidéos 14
- 2.3 Relations Presse 15
- 2.4 Événements 16
- 2.5 Communication numérique 17

PARTIE 3
CHARTES ET SYNDICATS MIXTES

- 3.1 Les avis sur les chartes 19
- 3.2 Appui-conseil sur la procédure de révision et de création d'une charte 20
- 3.3 Capitalisation et création d'outils support pour les chartes 21
- 3.4 Expertise et partages d'expériences spécifiques aux chartes 21
- 3.5 Évaluation des chartes 22
- 3.6 Fonctionnement des syndicats mixtes 22

PARTIE 4
VEILLE, INNOVATION ET PROSPECTIVE

- 4.1 L'innovation 24
- 4.2 Prospective 24
- 4.3 Valeur spécifique des Parcs 24

PARTIE 5
EUROPE ET INTERNATIONAL

- 5.1 Positionnement stratégique 25
- 5.2 Partenariats institutionnels 25
- 5.3 L'appui à des projets de coopération 26
- 5.4 Implication dans les réseaux internationaux et européens 27



sommaire



PARTIE 6	28	PARTIE 8	34	PARTIE 10	40
BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE		ÉCONOMIE ET TOURISME		URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT, ÉNERGIE	
6.1 Échanges et thématiques	28	8.1 Les plateformes territoriales et entrepreneuriales	34	10.1 Urbanisme rural	40
6.2 Actions inter-réseaux	29	d'innovation	34	10.2 Revitalisation des centres-bourgs	40
6.3 Recensement et portés à connaissance	29	8.2 Biodiversité et développement économique	35	10.3 Relance de la politique du paysages	41
6.4 Contribution aux politiques de l'État	30	8.3 Tourisme durable et activités de pleine nature	36	10.4 Adaptation énergétique	42
6.5 Trame verte et bleue	30			10.5 Architecture et écoquartiers	43
6.6 Concours général agricole des Prairies fleuries	31				
PARTIE 7	32	PARTIE 9	37	PARTIE 11	44
MARQUE COMMERCIALE		AGRICULTURE ET FORÊT		VIE CULTURELLE, ÉDUCATION, LIEN SOCIAL	
7.1 Cadre juridique	32	9.1 Agro-écologie	37	11.1 Animation des réseaux culture et éducation au territoire	44
7.2 Conventions d'utilisation	32	9.2 Les politiques agricoles	39	11.2 Positionnement dans le domaine culturel	45
7.3 Plan de communication et marketing	32	9.3 Forêt et filière bois	39	11.3 Reconnaissance de la culture et de l'éducation au territoire au niveau national et international	46
7.4 Appui aux Parcs	33				
7.5 Attribution de la marque par les Parcs	33				

PARTIE 1

Activité institutionnelle et représentations

1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a connu une activité statutaire régulière avec une Assemblée générale le 27 avril, une Conférence des présidents et directeurs le 6 juillet et 8 réunions de Bureau.

L'agenda des réunions statutaires

- 20 janvier Bureau
- 17 février Bureau
- 16 mars Bureau
- 27 avril Assemblée générale
- 11 mai Bureau
- 15 juin Bureau
- 6 juillet Conférence des présidents et directeurs
- 20 septembre Réunion des vice-présidents
- 21 septembre Bureau
- 16 novembre Bureau
- 14 décembre Bureau

L'Assemblée générale du 27 avril a procédé à la mise en place d'un nouveau Bureau et à l'élection d'un nouveau président, Michaël Weber, président du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Il succède à Jean-Louis Joseph, désigné président d'honneur après quatorze années à la présidence de la Fédération.



Composition du nouveau Bureau

Collège 1

Michaël WEBER	Président, Parc des Vosges du Nord
Philippe GAMEN	1 ^{er} vice-président délégué, Parc du Massif des Bauges
Yves VANDEWALLE	2 ^e vice-président, Parc de la Haute Vallée de Chevreuse
Catherine MARLAS	3 ^e vice-président, Parc des Causses du Quercy, présidente de la Commission Économie et tourisme
Henriette MARTINEZ	4 ^e vice-présidente, Parc des Baronnies provençales
Dominique LÉVÊQUE	5 ^e vice-président, Parc Montagne de Reims, président de la Commission Europe et international
Michèle PEREZ	6 ^e vice-présidente, Parc du Pilat, présidente de la Commission Biodiversité et gestion de l'espace
Paul RAOULT	Trésorier, vice-président chargé des finances, Parc de l'Avesnois
Benoît BARANGER	Parc Loire-Anjou-Touraine, président de la Commission Vie culturelle, éducation et lien social
Jean-Jacques BOUSSAINGAULT	Parc du Gâtinais français, président de la Commission Communication
Bernard DEVIC	Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, président de la Commission Agriculture et forêt
Françoise PERON	Parc d'Armorique
André ROUCH	Parc des Pyrénées ariégeoises, président de la Commission Marque
Bernard VAURIAC	Parc du Périgord-Limousin, président de la Commission Urbanisme, paysage, climat et énergie

Directeurs

Éric BRUA	Parc des Vosges du Nord
Olivier CLAUDE	Parc des Ballons des Vosges
Sandrine GARDET	Parc du Pilat



Nouveau Bureau



Congrès des Parcs, Parc des Landes de Gascogne, octobre 2016

Collège 2

Jacqueline BOUYAC	Secrétaire, Région PACA
Benoît FAUCHEUX	Région Centre-Val de Loire
Emmanuel MANDON	Région Auvergne-Rhône-Alpes
Kathy WERSINGER	Région Occitanie

Collège 3

Gilles BENEST	Secrétaire adjoint, France Nature Environnement
Claudie GROSSARD	Fédération française de la randonnée pédestre

Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé par les avis à prendre sur les chartes et les projets de Parcs. Il a examiné différents documents de positionnement, d'orientation et de communication.

1. Sur la politique et les outils communs des Parcs

- Structuration des réseaux régionaux inter-Parcs et articulation avec la Fédération;
- Échanges et rédaction d'un manifeste sur la relation Homme-Nature (Congrès 2016);
- Les problèmes rencontrés dans certains Parcs dans les relations avec la profession agricole;

Congrès des Parcs

- Les positionnements des nouvelles Régions sur les Parcs et les projets de Parcs;
- Le dispositif pour les 50 ans des Parcs en 2017, avec la mise en place de deux volets, événementiel et intellectuel (la relation Homme-Nature, la valeur spécifique des Parcs);
- La relation présidents-directeurs, en lien avec l'association des directeurs de Parcs;
- Le déploiement du plan marketing sur la marque commerciale « Valeurs Parc naturel régional » : site web, campagne Facebook, formations régionalisées;
- Le règlement général d'utilisation de la marque institutionnelle;
- L'adoption d'une note d'orientation sur l'Agriculture;
- L'adoption d'une note d'orientation sur la Culture.



NOS VALEURS SONT VOS VALEURS
www.consommer-parc.fr

2. Sur des stratégies nationales

- Suivi de l'appel à projet sur les Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV);
- Examen des difficultés liées au portage des Contrats de ruralité;
- L'articulation entre chartes de Parcs et SCoT.

3. Sur l'actualité législative et réglementaire

(cf. pages suivantes)



4. Sur les partenariats

Il a approuvé l'engagement ou le renouvellement des partenariats suivants :

- Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) – renouvellement;
- Union nationale des Industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM);
- GRTgaz – renouvellement;
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) – renouvellement;
- Charte du collectif national Sciences participatives biodiversité;
- Atelier technique des espaces naturels, en vue d'assurer la continuité des formations avec l'Agence française pour la biodiversité – renouvellement.

5. Sur l'organisation interne de la Fédération

Il a réuni régulièrement la commission mise en place en 2011 sur les affaires générales, les finances et le personnel. Il a procédé au renouvellement des membres du CORP, avec 13 nouveaux membres.

Fonctionnement des Commissions

Les Commissions de la Fédération ont pour mission d'animer les réflexions sur les sujets d'actualité, et de proposer des stratégies dans leur domaine de compétence.

Les présidences et vice-présidences, et les membres des Commissions ont été renouvelés suite à l'Assemblée générale du 27 avril.

Neuf Commissions ont été maintenues avec quelques réorganisations: la prospective et l'innovation sont des sujets désormais directement rattachés au Bureau. Les thématiques de l'économie et du tourisme d'une part, de l'agriculture et de la forêt d'autre part, sont traitées dans deux Commissions distinctes pour plus de lisibilité et d'efficacité dans les travaux.

Le travail en inter-commissions a été mis en avant pour favoriser les approches transversales.

L'ensemble des présidents de Commissions s'est réuni le 14 décembre 2016, sous la présidence de Michaël Weber, pour faire le bilan des actions en cours, et débattre des propositions d'actions et sujets transversaux pour 2017.

1.2 RAYONNER POUR COMPTER

Relations avec le gouvernement

La Fédération a régulièrement sollicité des rendez-vous auprès du Gouvernement pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- **16 mars** Rendez-vous d'une délégation de 11 présidents de Parcs avec Bernard Poignant, conseiller du président de la République;
- **20 mai** Rendez-vous avec Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité;
- **22 juin** Rendez-vous avec Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire;
- **8-12 octobre** Participation à la délégation ministérielle en Guyane conduite par Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité.

Elle a été auditionnée sur les sujets suivants:

- sur la loi pour la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages;
- sur l'évaluation environnementale : rendez-vous le 22 septembre avec le président de l'Autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD);
- sur la loi « Montagne 2 » au Sénat;
- sur le financement des politiques de la biodiversité et de l'eau : le 4 mai, par le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD);
- sur les ÉcoQuartiers, par Alain Jund, élu missionné par la ministre du Logement et de l'Habitat durable.

Les 9 Commissions 2016-2019

- **Chartes et syndicats mixtes**
président, Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- **Marque**
président, André Rouch (Pyrénées ariégeoises)
- **Communication**
président, Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais français)
- **Europe et international**
président, Dominique Lévêque (Montagne de Reims)
- **Biodiversité et gestion de l'espace**
présidente, Michèle Perez (Pilat)
- **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
président, Bernard Vauriac (Périgord-Limousin)
- **Économie et tourisme**
présidente, Catherine Marlas (Causses du Quercy)
- **Agriculture et forêt**
président, Bernard Devic (Narbonnaise en Méditerranée)
- **Vie culturelle, éducation et lien social**
président, Benoît Baranger (Loire-Anjou-Touraine)

Barbara Pompili, avec Michaël Weber et Pierre Weick



Philippe Richert, président de Régions de France, à l'Assemblée générale



Veille législative et réglementaire

La Fédération a suivi les nombreuses lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis des avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements.

- La **loi pour la Reconquête de la Biodiversité, de la nature et des paysages** a été adoptée le 8 août 2016. Une note synthétique a été rédigée et diffusée par la Fédération afin d'explicitier les dispositions spécifiques aux Parcs naturels régionaux.
Lors de la discussion parlementaire, plusieurs amendements ont été préparés et/ou relayés par la Fédération en 2016, visant :
 - la procédure de consultation lors de la révision de la charte (chambres consulaires),
 - à assouplir l'obligation de compensation pour défrichement pour un motif « patrimoine naturel ou paysager », dans des territoires précis dont les PNR, sur la base de leurs chartes ;
 - à inscrire la Fédération dans la loi,
 - la compensation de l'exonération de la TFNB,
 - la possibilité de subventionner à 100 % les opérations d'investissement,
 - le commissionnement « police » des agents des Parcs naturels régionaux ;
- Le projet de **décret d'application de la loi « Biodiversité »** : la Fédération, appuyée par trois directeurs de Parc, Emmanuelle Guilmault, Yvon Brunelle et Éric Brua, a participé activement aux réunions du groupe tripartite Fédération-État-Régions. Des propositions ont été formulées dans le sens d'une rationalisation de la procédure ;
- Le **décret de la loi dite « Macron »**, portant sur la libéralisation des règles relatives à la publicité ;
- Les **décrets de la loi de Transition énergétique** : veille et préconisations lors des consultations préparatoires, sur les questions portant sur les interventions sur les bâtiments autour de l'efficacité thermique. La Fédération a souligné les limites d'une isolation par l'extérieur systématique et l'importance d'une adéquation entre le mode de construction et le choix de cette solution ;
- La **loi de finances 2017** : la Fédération a préparé deux amendements sur la possibilité de financer à 100 % les opérations d'investissement, et sur le remboursement aux communes du manque à gagner lié à de l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti dans le cadre de Natura 2000 (non retenus) ;
- La **loi Montagne 2**, a été adoptée le 21 décembre. Les Parcs y sont reconnus notamment pour coordonner la relation avec les villes. La Fédération a fait des propositions sur la représentation des Parcs dans les Comités de Massif, la possibilité de contractualiser des programmes pluriannuels en déclinaison des conventions interrégionales de Massif, et elle a soutenu le rôle de coordination des Parcs dans les relations avec les villes et les communautés d'agglomération.

Instances consultatives nationales et contribution aux politiques publiques

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération et différents ministères, sur plusieurs politiques publiques. Elle a assuré une représentation institutionnelle ou technique et fait valoir l'expérience et les positions des Parcs dans les différentes instances consultatives, comités et groupes de travail suivants :

- Conseil national de la protection de la nature ;
- Conseil supérieur de la forêt et du bois ;
- Collectif national Sciences participatives biodiversité, animé par l'UNCPIC et la Fondation Nicolas-Hulot ;
- Comité national de suivi de la stratégie nationale pour la biodiversité, animé par le MEEM ;
- Comité national d'évaluation de l'agro-écologie, animé par le MAAF ;
- Comité national de la politique du paysage, animé par le MEEM ;
- Comité national d'orientation Forêts d'exception, animé par l'ONF ;
- Comité de pilotage du forum des gestionnaires, animé par l'ATEN ;
- Comité de pilotage du programme TE ME UM (Terres et mers ultra marines) animé par l'ATEN ;
- Comité de pilotage « eau et bio » animé par la FNAB ;
- Comité de pilotage du réseau mixte et technologique « biodiversité et agriculture » animé par l'ACTA ;
- Comité de pilotage de l'Observatoire agricole de la biodiversité, animé par le MAAF ;
- Comité de pilotage du réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition agro-écologique, animé par la FNCUMA ;
- Comité de pilotage du réseau « Espaces naturels et biodiversité », animé par Idéal connaissances ;
- Comité de pilotage de la séquence Éviter-Réduire-Compenser, animé par le MEEM ;
- Comité de pilotage de Cap'Com (association des communicants des collectivités territoriales) ;
- Comité de pilotage de la Fête de la Nature, animé par l'UICN ;
- Comité de pilotage du Jour de la Nuit, animé par Agir pour l'environnement ;
- Comité de suivi du guide sur les obligations réelles environnementales, animé par le MEEM ;
- Groupe national Loup 2013-2017, animé par le MEEM ;
- Groupe national Zones humides, animé par le MEEM ;
- Groupe de travail sur le concept de « Mine responsable », animé par le MEEM ;
- Groupe de travail « Métiers et formations dans les espaces naturels », animé par l'ATEN ;
- Groupe « biodiversité » du projet du plan national forêt bois, animé par le MAAF ;
- Groupe de travail sur la compensation agricole collective, animé par le MAAF ;
- Groupe de travail « Observatoires locaux de la biodiversité » animé par le Cerema ;
- Club des PLUi, animé par le MLHD ;
- Club des plans de paysages, animé par le MEEM ;
- Espace national de concertation pour l'Éducation à l'environnement et au développement durable (ENC), animé par le MEEM et le CFEDD.

Comités éditoriaux

- Comité éditorial de la revue *Agrienvironnement Infos*, de la LPO;
- Comité éditorial de la revue *Zones humides Infos*, de la SNPN;
- Comité éditorial de la revue *Espaces naturels*, de l'ATEN.

Jury et appels à projets

- Comité national d'organisation du Concours général agricole des Prairies fleuries, co-animé par la Fédération et l'APCA;
- Commission nationale Écoquartiers, animée par le MLHD (Labels ÉcoQuartiers);
- Appel à projets « Gestion ou Aménagement permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures » (lignes et postes électriques), animé par RTE;
- Jury de l'Innovation, à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Échanges avec les organisations nationales et internationales

La Fédération s'est investie en 2016 dans les congrès et instances de différentes organisations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux en qualité de membre ou invitée.

- Agence des aires marines protégées;
- Atelier technique des espaces naturels (ATEN) et Agence française pour la biodiversité (AFB);
- Association MAB France;
- Association RAMSAR France;
- Association des maires de France;
- Association des élus de la montagne;
- Comité 21;
- Europarc (et sa section française): congrès 20 et 21 octobre;
- Fédération des conservatoires des espaces naturels;
- Fédération des conservatoires botaniques nationaux : comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles »;
- Fédération des SCoT;
- France Nature Environnement: réseau Biodiversité;
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT);
- Office national des forêts: rencontre annuelle sur les Réserves biologiques forestières;
- Réseau des espaces protégés de l'Arc alpin (Alparc);
- Réseau des Parcs francophones;
- Réserves naturelles de France;
- Stations vertes;
- UICN (International et Comité français).

Elle a entretenu des échanges réguliers avec quatre têtes de réseau nationales formant le « Club des 5 »: l'association des Grands Sites de France, Réserves naturelles de France, Rivages de France, et la Fédération des Conservatoires régionaux d'espaces naturels.

Elle a également rencontré les présidents de différentes associations, tête de réseau :

- Daniel Acker, président de Stations vertes;
- Bernard Baudin, président la Fédération nationale des chasseurs;
- Xavier Beulin, président de la FNSEA;
- Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO);
- Bernard Chevassus-au-Louis, président d'Humanité et biodiversité;
- Jean-Pierre Coste, président de l'IRCANTEC;
- Alexandre Delarge, président de la Fédération des Écomusées et Musées de société;
- Jean-Pierre Jaillot, premier vice-président de l'Association nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP);
- Denez L'Hostis, président de France nature environnement (FNE);
- Les représentants de l'association des Départements de France.

Elle a participé au groupe tripartite ARF-MEEM-FPNRF les 3 juin et 8 novembre.

Animation de partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit depuis plusieurs années des partenariats techniques et financiers avec des entreprises. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et aussi d'être traduits dans chaque Parc par des conventions particulières avec les délégations régionales.



RTE Partenariat initié en 2010. Une nouvelle convention triennale a été signée en 2016 avec 3 axes : la transition énergétique, le paysage et la biodiversité. RTE a organisé un appel à projets auprès des Parcs.

GRTgaz Partenariat initié en 2010. Une nouvelle convention triennale a été signée en 2016.

La Poste Partenariat initié en 2009 et renouvelé en 2015. Il est complété par la participation de la Fédération à l'Alliance dynamique, groupements d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Signature de la convention GRTgaz



Colloques nationaux et internationaux

La Fédération est intervenue dans 15 colloques pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

- Assises européennes de l'Énergie, du 26 au 28 janvier, à Dunkerque ;
- Forum des gestionnaires sur « Patrimoines naturels et culturels, enjeux et synergies », Paris, 13 avril ;
- Forum ouvert des ÉcoQuartiers, le 28 juin, à Paris ;
- Forum Cités Unies France, le 4 juillet, Paris ;
- Congrès des maires de France (tourisme et loi NOTRe) 1^{er} juin ;
- Colloque des Villes et Pays d'art et d'histoire, Chartres, 8 juin ;
- Colloque sur le 25^e anniversaire des Observatoires photographiques du paysage, Paris, 21 juin ;
- Congrès mondial de la Nature de l'UICN, Hawaii, 1^{er}-10 septembre ;
- Assises nationales de la Biodiversité, Clermont-Ferrand, du 14 au 16 septembre ;
- Congrès de l'Industrie minière, en octobre, 13 octobre ;
- Séminaire « Mobilisation en faveur des pollinisateurs : Des actions et des solutions pour accélérer la reconquête », Paris, 22 novembre, en présence de Barbara Pompili et Ségolène Royal ;
- 1^{er} forum Biodiversité et économie, Paris, les 24-25 novembre ;
- COP 13 Biodiversité, Cancún, 1-6 décembre ;
- Colloque national « Recherche et espaces naturels protégés », Montpellier, 6-7 décembre ;
- Colloque « Quelles éthiques pour les relations Humains-Biodiversité », Paris, 9-10 décembre.

Événements grand public et salons

Événements grand public

- la Fête de la nature, 18-22 mai ;
- le Jour de la Nuit, 8 octobre ;

Salons

- Salon de l'Agriculture, 1-6 mars ;
- Salon des Maires, 1-2 juin ;
- Salon GREEN France, octobre.

1.3 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RÉSEAU DES PARCS

Rencontres nationales, accompagnement méthodologique

La Fédération a organisé ou co-organisé, en plus du Congrès, 18 journées, séminaires thématiques et formations. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes et favoriser le partage des approches.

Séminaires et rencontres 2016

- Séminaire « Forêt et filière bois », Parc du Haut-Languedoc, 19-20 janvier ;
- Journée « Mise en œuvre de la Trame verte et bleue, quels enjeux et stratégie foncière ? », Paris 30 mars ;
- Séminaire annuel « Communication », Parc de la Brenne, 1^{er} avril ;
- Séminaire annuel « Urbanisme, paysage et architecture », Parc d'Armorique, 2-3 juin ;
- Séminaire annuel des Responsables administratifs, Parc du Vercors, 25-26 mai ;
- Séminaire « Énergie et climat », Parc du Périgord-Limousin, 29 juin-1^{er} juillet ;

Anniversaire du vote de la loi Transition énergétique pour la croissance verte, avec Ségolène Royal et Barbara Pompili



- Séminaire annuel « Biodiversité et gestion de l'espace », Parc du Massif des Bauges, 6-8 juillet;
- Séminaire annuel des directeurs, Parc de la Brenne, 7-9 septembre;
- Journée « Agriculture et territoire », Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, 7 septembre;
- Formation « Marque » : Marseille, 18 octobre;
- Journées annuelles « Évaluation » et « Communauté EVA », Paris, 28-29 octobre;
- Séminaire Agriculture « Créer et développer des systèmes alimentaires territorialisés dans les Parcs naturels régionaux », Parc du Luberon, 8-9 novembre;
- Colloque sur les chartes de parcs nationaux et régionaux, Paris, le 15 novembre;
- Séminaire annuel « Tourisme », Parc des Préalpes d'Azur, 16-18 novembre;
- Séminaire « Éducation et culture », Parc de Loire-Anjou-Touraine, 30-31 novembre;
- Colloque sur la revitalisation d'un centre-bourg et la dimension culturelle, Paris, 4 décembre;
- Séminaire « Quelle place pour les Parcs dans la gestion du Loup » Parc des Monts d'Ardèche, 6-8 décembre;
- Journée sur les Observatoires photographiques du paysage, Paris, 20 décembre.

Elle a poursuivi, parallèlement, l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque Parc, évaluation, syndicats mixtes... Cet apport a été conforté par des études et enquêtes et se traduit aussi par la préparation et l'édition de guides et de référentiels.

Rencontres et déplacements du président dans les Parcs

- Parc du Perche, le 30 avril pour les obsèques de Jean-Pierre Gérondeau, président du Parc;
- 30 ans du Parc du Haut Jura, le 19 mai;
- Assemblée générale de l'association des Parcs de la région Auvergne-Rhône-Alpes (APARA), le 23 mai;
- Assemblée générale de l'IPAMAC, le 30 août;
- Parc des Monts d'Ardèche, le 31 août;
- Parc de l'Avesnois, les 15 et 16 septembre;
- Parc de Corse 21, 22 et 23 septembre;
- Parc de Guyane du 8 au 12 octobre (avec la délégation ministérielle);
- Assemblée générale des Parcs de PACA, le 30 novembre;
- Parc des Baronnies provençales, le 1^{er} décembre.

Réseaux inter-Parcs régionaux

La mise en place des nouvelles Régions a créé un contexte territorial nouveau. Dans ce cadre, de nombreux Parcs naturels régionaux formalisent davantage leurs relations dans un réseau inter-Parcs régional afin de disposer d'une instance commune de concertation et d'échanges, de peser davantage sur les politiques régionales les concernant, et de disposer d'un outil de mutualisation d'un certain nombre d'actions voire de moyens humains.

Une enquête a été effectuée pour repérer les réseaux existants, leurs objectifs et leur fonctionnement. Suite à de nombreux échanges en réunions des directeurs et en Bureau, une note a été adoptée par le Bureau le 21 septembre pour aider la Fédération et les réseaux inter-Parcs régionaux à intervenir en complémentarité.

45 Parcs sur 51 sont regroupés au sein de réseaux régionaux

2 réseaux régionaux ou interrégionaux préexistaient à la fusion des Régions

- ENRx, dans l'ancienne Région Nord-Pas de Calais, regroupe 3 Parcs (+ 1 centre de ressources génétiques) – association créée en 1978 puis syndicat mixte depuis 2002;
- IPAMAC, dans le Massif central, regroupe 9 Parcs (+ 1 parc national) – association créée en 1998.

3 réseaux se sont constitués en association depuis 2015

- APARA, regroupe les 9 Parcs d'Auvergne-Rhône-Alpes;
- Réseau des Parcs de PACA, regroupe les 7 Parcs de la Région;
- Réseau des Parcs d'Occitanie, regroupe les 6 Parcs de la Région.

6 réseaux, parfois animés par les services régionaux, montent en puissance

- Réseau des Parcs de la région Nouvelle-Aquitaine, regroupe les 4 Parcs de la Région;
- Réseau ACAL, regroupe les 6 Parcs de la Région Grand Est;
- L'inter-Parcs normand, regroupe les 4 Parcs de la Région Normandie;
- Réseau Bourgogne-Franche-Comté, regroupe les 3 Parcs de la Région;
- Réseau Breton, regroupe les 2 Parcs de la Région Bretagne;
- Le Comité d'orientation inter-Parcs d'Île-de-France regroupe les 4 Parcs de la Région.

6 Parcs sont « hors » de ces réseaux : Brière, Brenne, Loire-Anjou-Touraine, Corse, Martinique, Guyane.



Barbara Pompili et Michaël Weber, colloque PN / PNR

Communication

La Commission « Communication » accompagne le déploiement de la stratégie de communication et sa déclinaison en plan d'actions annuel. Elle valide et accompagne les outils de la Fédération. La présidence en est assurée par Jean-Jacques Boussaingault (Gâtinais Français) depuis le renouvellement des instances de la Fédération. Catherine Marlas (Causse du Quercy) a présidé sa dernière Commission « Communication » en mars. En 2016, la Commission s'est réunie les 15 mars et 13 septembre à Paris. Ses chantiers prioritaires étaient l'accompagnement de la marque Parcs, du projet d'ouvrage de l'éditeur Plume de carotte, du site collaboratif et de la refonte du magazine.

2.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

La communication de la Fédération s'attache à suivre les recommandations de la stratégie de communication quinquennale. L'enjeu est de développer la notoriété et l'influence du réseau des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ». Les outils développés tendent ainsi à cibler prioritairement les élus puis les publics leviers : le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs. Parmi les outils prioritaires déterminés par cette stratégie, 2016 se sera concentré sur le Congrès, sur l'organisation d'un événement national à Paris et sur le déploiement de la marque Valeurs Parc.

Les objectifs de cette stratégie sont de réaffirmer le modèle Parc naturel régional et d'apporter la preuve de son efficacité ; d'être reconnu comme un acteur politique majeur du développement territorial ; de renforcer et de développer le sentiment d'appartenance des Parcs à un réseau.

La Fédération a également intégré en 2016 le comité de pilotage de Cap'Com, association des communicants des collectivités territoriales, permettant une veille des évolutions du métier et une meilleure identification des Parcs naturels régionaux dans le paysage institutionnel.

Le séminaire « Communication »

Ce rendez-vous annuel des chargés de communication a rassemblé 42 participants représentant 32 parcs, du 30 mars au 1^{er} avril, dans le Parc de la Brenne.

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques lors d'un *speed dating* (échanges brefs sur des actions concrètes de Parcs) et d'ateliers sur les thèmes « Communication inter-Parcs à l'échelle régionale », « Communication politique », « Animation et communication avec les habitants ».

Une matinée était consacrée au marketing territorial avec l'intervention d'un expert, Franck Bourbon (agence MMAP), suivie d'une séquence et d'ateliers autour de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Séminaire « Communication » dans le Parc de la Brenne



Préfiguration des 50 ans des Parcs naturels régionaux

La Fédération a engagé différentes démarches pour préciser les contours et la faisabilité technique et financière du plan d'action événementiel adopté par le Bureau en 2015 :

- Création d'un **logo des 50 ans des Parcs** et sa charte d'utilisation, afin d'identifier les actions et les documents des Parcs et de la Fédération liés à la célébration de cet anniversaire ;
- Étude de faisabilité du **film « Yann Arthus-Bertrand »** : La Fédération a organisé plusieurs échanges avec l'équipe de production de Yann Arthus-Bertrand pour la réalisation d'un film de 52 min. diffusé sur une chaîne TV nationale. Elle a accompagné la rédaction d'une note d'intention et proposé une centaine d'exemples de portraits. Elle est également entrée en discussion avec France 2 pour une diffusion en *prime time*, et a sollicité les Parcs. Le projet a été mis en suspens en fin d'année faute d'assurance de diffusion ;
- Création d'un **événement grand public à Bercy Village** : relations avec le gestionnaire du site, contacts avec la Mairie de Paris, et préfiguration précise de l'événement (budget, lieu, aménagement, ton, etc.) avec l'aide d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Prise de contact avec le directeur du **Tour de France** pour communiquer sur les Parcs lors de l'édition 2017 et participation à la présentation officielle du Tour 2017 ;
- Prise de contacts sur différents lieux à Paris, pour l'organisation de la **journée institutionnelle** ;
- Prise de contacts pour un **hors série de la revue « Pour »** (GREP), et pour un numéro spécial de **« Partir en France »**.



2.2. PUBLICATIONS ET VIDÉOS

Refonte et édition de 2 numéros du magazine « Parcs »

La **refonte du magazine « Parcs »** a abouti à la publication du n°78. Elle s'est déroulée au 1^{er} semestre avec l'appui de l'agence Citizen press, la finalisation d'une enquête menée par les Parcs auprès de leurs lecteurs, la réalisation d'un cahier des charges d'évolution graphique.

Ce travail a donné lieu à une nouvelle ligne éditoriale, un nouveau chemin de fer, une nouvelle maquette. Elle inclut désormais de l'infographie et des illustrations, le tout à budget constant.



- **Le n°77 (avril 2016)** avait pour thème de dossier : « Mobilité : il faut couper les gaz », et en sujet de débat « Bourgs centre et centres-bourgs : où va l'urbanisme rural dans les Parcs naturels régionaux ? ».



- **Le n°78 (octobre 2016), nouvelle formule**, avait pour thème de dossier : « L'Agriculture, actrice première de nos territoires », puis traitait de l'alimentation durable, de la loi biodiversité, de la marque Valeurs Parc.

Chacun de ces numéros, édité à **19 000 exemplaires**, a été diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires...) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'État, divers organismes et associations partenaires au niveau national et international...).

Un comité de rédaction sélectionne les sujets proposés par les Parcs, à chaque numéro, sur un site Internet collaboratif, désormais sur la plateforme web de la Fédération.



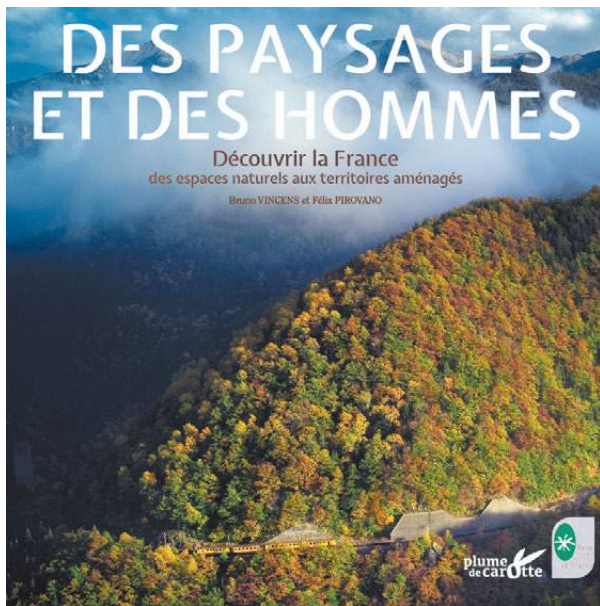
Charte graphique

La Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques, mails ou via l'extranet. Cet accompagnement est particulièrement actif pour la charte graphique nationale d'utilisation du logo des Parcs, que ce soit auprès des Parcs, des projets de Parcs ou encore en inter-Parcs à l'échelle d'une région.

Elle répond également aux sollicitations des projets sur leur logo « projet », sur la création de leur logo « Parc » et sur toute question de communication. À ce titre, la fiche technique « Communication » pour les projets a été mise à jour en 2016.

Éditions partenariales

Ouvrage « Des Paysages et des hommes » avec les éditions Plume de carotte. Ce chantier a été mené collectivement avec les Parcs naturels régionaux volontaires : fourniture de textes, campagne iconographique, phase de validation. Paru en octobre, officiellement lancé en novembre auprès de la presse, il était ainsi en place aux périodes de Noël dans 600 points de vente, offrant une bonne visibilité aux Parcs et à leur 50^e anniversaire, ce projet étant la première pierre du dispositif. La Fédération a assuré la coordination générale du projet.



Guides Itinéraires « Parcs naturels régionaux ». Cet ouvrage de 474 pages, exhaustif sur l'ensemble des Parcs, édité par Pelican, paru initialement en 2012 puis réédité 3 fois, demeure une référence pour la présentation du réseau. Il est toujours en vente et réimprimé en tant que de besoin.

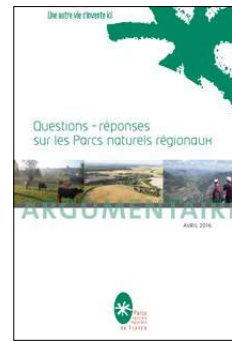
La Fédération a rencontré régulièrement des **éditeurs nationaux** pour accompagner tout projet utile à l'image et la notoriété des Parcs.

- Un atelier au séminaire « Éducation et culture » a permis de préciser les attendus des Parcs sur un projet d'ouvrage jeunesse, suite aux rencontres avec deux éditeurs, Casterman et La Salamandre ;
- Un projet de beau livre a également été suivi par la Fédération avec les éditions Glénat, refusé par le Bureau ;
- La Fédération a rencontré les éditions Bioviva, Privat, FFRP (Passion rando), Bayard Nature et Territoires ;
- La Fédération a accompagné la société de production MC4 pour la réalisation et l'accompagnement de 4 films sur les Parcs qui seront diffusés en 2017 sur Ushuaïa TV et TV5 Monde.

Éditions et outils institutionnels

La Fédération a produit plusieurs supports de communication institutionnels :

- la mise à jour de « **L'Argumentaire** : questions réponses sur les Parcs naturels régionaux » destiné aux élus, habitants, journalistes, projets de Parcs, grand public, etc. Y sont abordés les missions, la marque « Valeurs Parc naturel régional », la Charte, les partenaires, l'avenir des Parcs. Bref, l'essentiel sur les Parcs... dont un historique chronologique et les références des textes législatifs ;
- un **roll up** avec la carte des 51 Parcs ;
- la mise à jour des cartes postales et posters ;
- la **carte de vœux 2017** axée sur les 50 ans.

**2.3 RELATIONS PRESSE**

L'animation des relations presse a été reconfigurée en 2016 avec une partie externalisée, auprès de Pierre-Paul Castelli, attaché de presse, et une partie internalisée. L'accent est mis sur l'actualité de la Fédération et l'illustration concrète de problématiques de portée nationale, notamment par la reprise de communiqués de presse issus des Parcs.

Communiqués de presse

La Fédération a diffusé 40 communiqués en 2016 dont une dizaine en relais des Parcs. Les principales thématiques de ces communiqués portent sur :

- le positionnement de la Fédération sur la loi Biodiversité ;
- la défense des projets de Parcs (Sources et gorges de l'Allier) ;
- l'implication du réseau dans l'appel à projet TEPCV ;
- le Congrès des Parcs naturels régionaux des 6, 7 et 8 octobre dans le Parc des Landes de Gascogne ;
- les visites officielles du président dans les Parcs (Baronnies provençales, Corse, Guyane, Avesnois) ;
- des actions issues de conventions de partenariat : ONCFS, UNICEM, FFC... ;
- le concours des Prairies fleuries.

Contacts presse

La Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations et contacts à l'occasion du traitement de dossiers d'actualité et de fond.

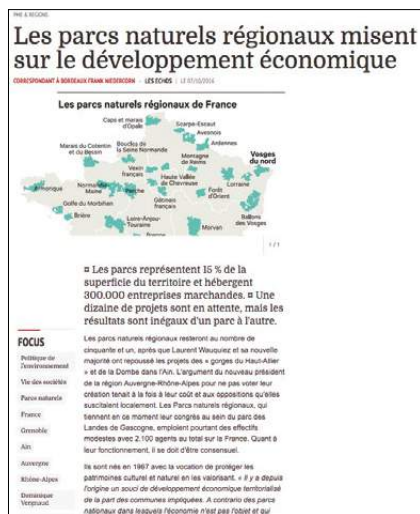
La Fédération a continué son lobbying pour être visible dans les grands médias en recherchant et en développant les contacts. Depuis 2012, l'adhésion aux services de « Hors Antenne », fournisseur de fichiers presse « sur mesure », permet d'enrichir, mettre à jour les contacts presse et cibler au mieux les envois pour chaque thématique. Ce logiciel permet également de répondre aux demandes de fichiers spécifiques des chargés de communication du réseau que ce soit au niveau national ou en région.

Retombées presse

Les retombées ont été équivalentes à 2015.

On note par exemple :

- Un dossier dans *Les Échos* en octobre « Les parcs naturels régionaux misent sur le développement économique » ;



- Plusieurs échos dans la presse nationale et régionale de la lettre ouverte adressée au président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes concernant le projet de Parc des Sources et gorges de l'Allier... ;
- Un bon relais du lancement de la marque Valeurs Parc naturel régional (Localtis, Environnement magazine, Ça m'intéresse, France Bleu) avec notamment une dépêche AFP sur les « vacances écolo » avec une mention de la marque Valeurs Parc, reprise dans une cinquantaine de médias web ;
- Une dizaine d'articles sur les Prairies fleuries ;
- Une douzaine d'articles dans la revue « Espaces naturels » valorisant le savoir-faire des Parcs naturels régionaux dans la gestion de l'espace (cf. § 6.3).

En plus de ces retombées sur les problématiques nationales, de nombreux articles viennent illustrer concrètement la vie des Parcs.

Le reste a essentiellement trait au positionnement de la Fédération (loi Biodiversité) et à son actualité : sortie du livre « Des Paysages et des hommes », de l'ouvrage scientifique « Les Parcs naturels régionaux : Des territoires en expériences », etc.

2.4 ÉVÉNEMENTS

Congrès des Parcs 2016 : « Homme-Nature, la contrat en question, les réseaux en action »

Moment incontournable de la vie institutionnelle et de la communication des Parcs naturels régionaux, le Congrès des Parcs 2016 s'est déroulé dans les Landes de Gascogne sur le thème de la relation Homme-Nature.

Il a accueilli 787 personnes à Sabres dans les Landes, du 5 au 7 octobre 2016. Le public était composé de 196 élus, de 328 techniciens et partenaires de la Fédération des Parcs permettant de stimuler les échanges et les projets. 50 Parcs étaient inscrits, avec 478 participants.



Le programme

- Une séance d'ouverture avec les présidents de la Fédération et du Parc hôte, le maire de Sabres et l'intervention vidéo de la secrétaire d'État chargée de la Biodiversité ;
- une table ronde avec des interventions d'experts, animée par une journaliste du magazine Actu-Environnement ;
- 19 circuits de découverte du Parc naturel régional des Landes de Gascogne ;
- 6 ateliers déclinant le thème du Congrès ;
- une conférence des présidents/directeurs des Parcs ;
- une plénière de clôture permettant à un membre du CORP de restituer la synthèse des travaux des ateliers. Puis, cette séance a permis de réunir le président du Conseil départemental de la Gironde, le vice-président départemental des Landes, le vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine représentant le président de Régions de France, le secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche et des présidents de la Fédération et du Parc ;
- un Marché aux initiatives présentant 96 stands de Parcs et de partenaires ;
- un marché des producteurs et artisans d'art ;
- deux soirées qui ont permis de cultiver les échanges entre participants et de bénéficier d'animations valorisant la culture régionale.



La Fédération a assuré pour cet événement :

- la coordination générale;
- les invitations;
- l'organisation logistique de la manifestation en appui du Parc: gestion des inscriptions, protocole, accueil, aide logistique, etc.;
- la préparation des contenus et interventions;
- la coordination du Marché aux initiatives: il a permis de présenter 66 panneaux d'initiatives des Parcs, 17 de partenaires nationaux, 30 de partenaires régionaux. L'ensemble de ces contenus a été proposé dès le premier jour du Congrès sur une page web dédiée;
- l'organisation et la gestion des relations presse;
- la conception et le suivi de la communication et des éditions: dossier de presse, préprogramme et programme, actes, etc.

Éco événement

L'effort en matière d'événement attentif au développement durable s'est poursuivi à travers les actions suivantes :

- inscriptions en ligne;
- site web entièrement consacré à l'événement, évitant l'information papier;
- produits locaux issus de circuits courts privilégiés lors de tous les repas;
- déplacements en transports collectifs par un système de navettes;
- indicateur du calcul du bilan carbone.

Événements grand public



La Fédération s'est impliquée dans la mobilisation des Parcs et de leurs partenaires, pour la **Fête de la Nature** du 18 au 22 mai 2016, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage (27 Parcs naturels régionaux ont inscrits 85 manifestations labellisées), pour l'opération **Le Jour de la Nuit** le 8 octobre 2016, coordonnée par « Agir pour l'environnement », pour les **Journées européennes des métiers d'art**, coordonnées par l'Institut des métiers d'art (29 Parcs ont participé depuis 2012), et enfin pour le **Salon Green France**, le 17 octobre à Clermont Ferrand.

2.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

La nouvelle version du site web de la Fédération, mise en ligne fin 2015, a donné un nouvel élan à la communication numérique. En agrégeant différents outils sur un portail unique (centre de ressources, newsletter, extranet, base de données Valeurs Parc), ce nouveau site permet de faciliter l'accès et la mise en valeur de l'information des Parcs et de la Fédération auprès des différents publics.

► www.parc-naturels-regionaux.fr

Il a été visité par plus de 109 000 utilisateurs différents avec 2 millions de pages vues. Les statistiques font état d'environ 900 visites par jour, d'une durée moyenne de 3 minutes. Les deux animations vidéo ► « Qu'est ce qu'un Parc? » et ► « Comment agit un Parc? » créées à l'occasion du lancement officiel du site début 2016 ont cumulé plus de 7 000 vues sur Youtube et 6 200 sur Facebook. Elles ont par ailleurs été diffusées lors de plusieurs comités syndicaux de Parcs.

La fréquentation 2016

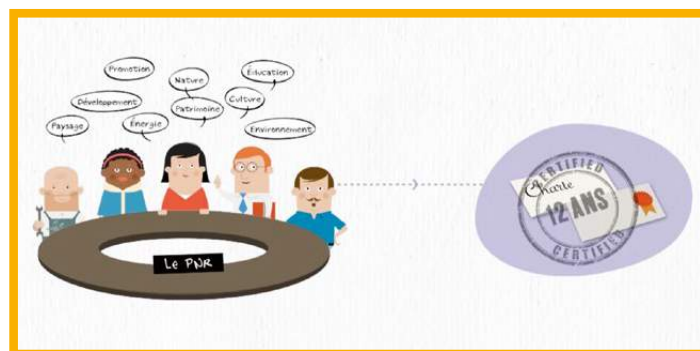
1050 offres d'emploi déposées

87 demandes d'emploi et de stage publiées

90 demandes diverses recensées : documentation, goodies, partenariat, etc.

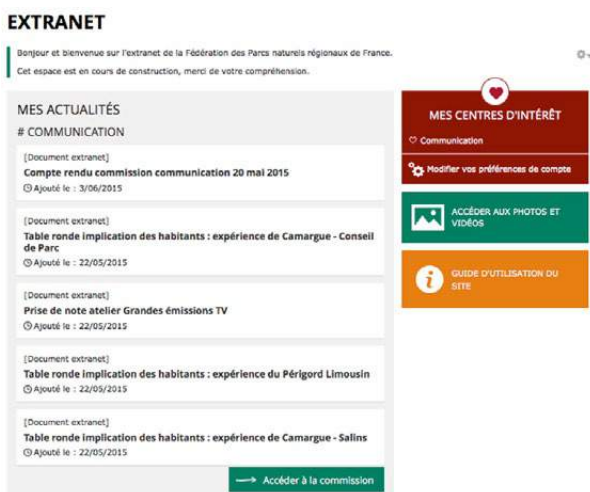
485 utilisations du formulaire de contact.

Les rubriques les plus consultées : Offres d'emploi / Carte interactive des Parcs / Présentation des 51 Parcs/ Centre de ressources/ Actualités / Consommer Parc



Extranet

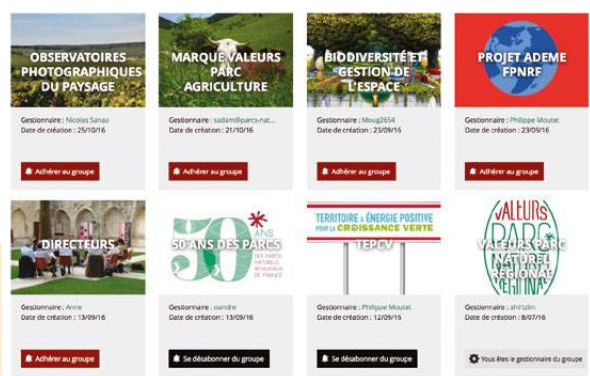
L'extranet permet de partager des documents de travail et de référence organisés selon les Commissions fédérales. Plus de 300 contenus différents ont été ajoutés en 2016. L'extranet compte en 2016 près de 600 comptes utilisateurs actifs, dont environ 200 nouveaux comptes.



Espaces collaboratifs

Le site internet de la Fédération s'est enrichi en 2016 d'« espaces collaboratifs », complémentaires à l'extranet, qui permettront de prolonger la vie du réseau sur le web, en offrant davantage de réciprocité et de fluidité dans les échanges de travail entre Parcs. Le lancement est prévu au premier semestre 2017.

Ces espaces sont structurés par groupes, qui correspondent à des projets, des métiers ou à des thèmes de travail communs. Avec un système de commentaires et d'alertes sur les nouveautés, des possibilités de gérer la confidentialité des groupes ou encore de centraliser des données, ce nouveau service se veut ouvert et évolutif. Il permettra ainsi aux Parcs et organisations inter-Parcs de créer et gérer des groupes de travail en ligne selon leurs besoins.



Réseaux sociaux

Les comptes Facebook et Twitter, mis en place en 2014, ont poursuivi leur développement :

- les abonnements sur Twitter sont passés de 900 en 2015, à 1700 en 2016 ; et les mentions « J'aime » sur Facebook de 900 en 2015 à 2 700 en 2016 ► fb.com/FederationPNR
- 212 messages d'actualité institutionnelle et de retombées presse ont été diffusés via le compte Twitter ► [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR) (162 en 2015).
- 130 messages à destination du grand public ont été postés sur Facebook (87 en 2015).
- Plus de 600 photos ont été ajoutées dans le ► [groupe Flickr « Parcs naturels régionaux de France »](#), par des photographes professionnels ou amateurs, habitants ou touristes de passage.



Newsletter

6 lettres d'information ont été envoyées par la Fédération auprès de plus de 5 300 contacts. Cet outil permet d'informer de l'actualité fédérale : publications, positionnements, implications dans des événements ou appels à projets nationaux, partenariats, revues de presse et agenda.



PARTIE 3

Chartes et syndicats mixtes

La Commission «Chartes et syndicats mixtes» regroupe les activités de la Fédération qui concernent l'accompagnement des Parcs et des Régions dans les domaines suivants : la démarche de projet, l'élaboration ou la révision des chartes, les méthodes d'évaluation, le fonctionnement du syndicat mixte d'aménagement et de gestion.

Philippe Gamen, 1^{er} vice-président délégué de la Fédération et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges en a assuré la présidence, succédant à Michaël Weber. La Commission s'est réunie à deux reprises, les 22 juin et 26 octobre.

3.1 LES AVIS SUR LES CHARTES

La Fédération émet des avis sur les chartes dans le cadre de la consultation du ministre de l'Environnement de la même façon que la Commission « Parcs » du Conseil national de la protection de la nature (CNP). Ces avis sont préparés par les services de la Fédération, puis discutés et adoptés en Bureau.

Les avis d'opportunité

La Fédération ne s'est prononcée sur aucun dossier pour l'opportunité de création de Parc.

Analyse des avant-projets de chartes et préparation des avis intermédiaires

La Fédération a analysé l'avant-projet de charte et soumis son avis au ministre de l'Environnement concernant :

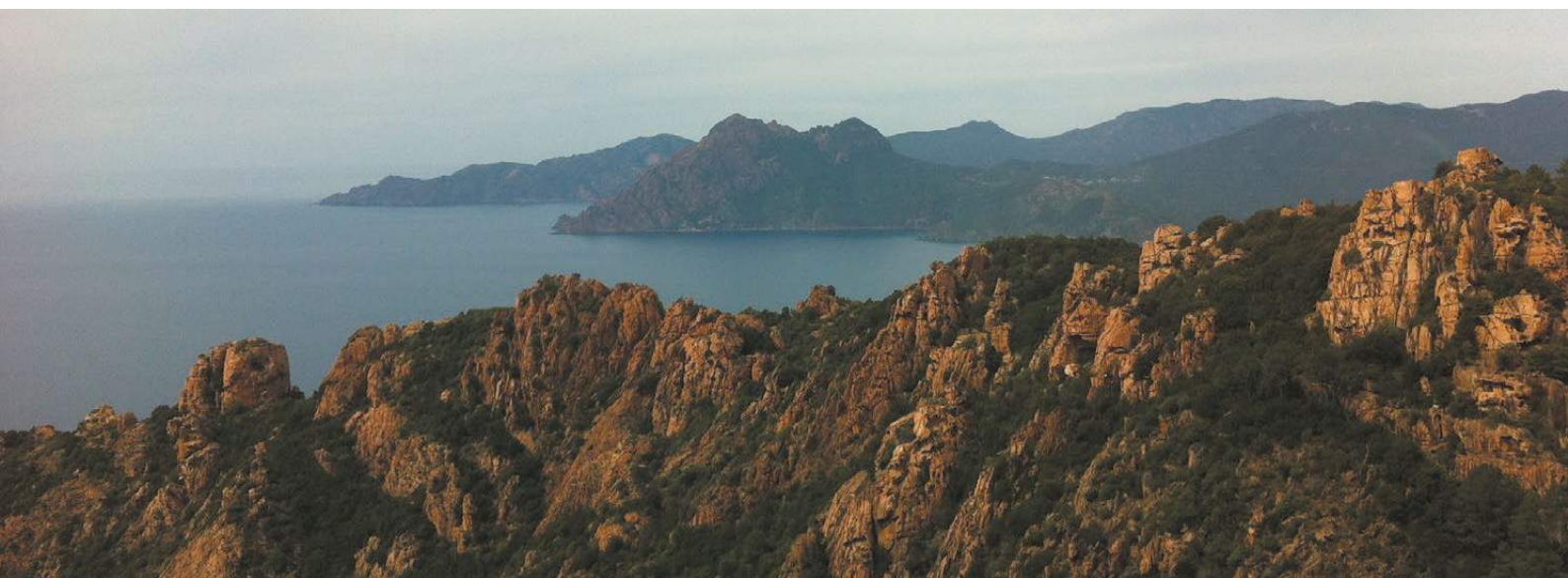
- le projet de Parc naturel régional de la **Sainte-Baume**, présenté au Bureau de mai par Michaël Weber suite à une visite organisée en avril ;

- le projet de Parc naturel régional de l'**Aubrac**, présenté au Bureau de juin par Yves Vandewalle suite à une visite organisée en mars ;
- le Parc naturel régional de **Corse**, présenté au Bureau de juin par Roger Gardes suite à une visite organisée en avril ;
- le projet de Parc naturel régional du **Médoc**, présenté au Bureau de septembre par Roger Gardes suite à une visite organisée en janvier.

Préparation des avis finaux pour les Parcs en révision/création

La Fédération a émis un avis final en janvier 2016, favorable au classement du projet de Parc des **Sources et Gorges de l'Allier**.

Parc de Corse



3.2 APPUI-CONSEIL SUR LA PROCÉDURE DE RÉVISION ET DE CRÉATION D'UNE CHARTE

La mission d'appui-conseil se décline de plusieurs manières :

- accompagnement individuel ou collectif;
- réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure;
- diffusion d'outils;
- organisation de réunion ou de déplacement autant que de besoin.

Cet appui se fait en direct auprès des Parcs et projets de Parcs une fois l'avis d'opportunité rendu, et auprès des chargés de mission en charge des Parcs naturels régionaux au sein des Régions.

Des échanges réguliers avec Régions de France et le ministère de l'Environnement contribuent également à cet appui-conseil.

Le rapport de la Fédération avec les Régions qui initient les Parcs naturels régionaux est essentiel pour le devenir du réseau. Le contact avec les élus délégués, les chargés de mission et les équipes des projets est important afin que les chartes en préparation répondent au mieux aux critères inscrits dans les textes pour le classement en tant que Parc naturel régional.

Pour les Parcs en projet

En 2016, les « intentions de création » restent stables. 20 territoires étaient engagés dans la démarche: 8 en étude de faisabilité, et 12 qui ont fait l'objet d'une délibération régionale engageant la procédure de création. La Fédération ne prend en compte que les territoires qui ont fait l'objet d'une prise en considération régionale.

À la demande de la Région et du projet de Parc du Médoc, une journée de travail a été organisée à Bordeaux en mars, afin de faire suite aux remarques formulées lors de la visite préalable à l'avis intermédiaire en janvier.

Pour les Parcs en révision de charte

Les directeurs de Parcs ont été accompagnés ponctuellement selon leurs sollicitations liées principalement à la préparation et à la mise en œuvre des procédures, la constitution de leurs dossiers, l'adhésion des collectivités, l'enquête publique, etc.

Une **journée d'échanges** s'est déroulée le 25 octobre avec les Parcs qui préparent leur révision prochaine et les Régions concernées.

Visites de rapporteurs



Projet de Parc du Médoc



3.3 CAPITALISATION ET CRÉATION D'OUTILS SUPPORT POUR LES CHARTES

La Fédération a conduit les actions suivantes :

- Mise à jour de la base de données sur la situation de classement des Parcs (à usage interne);
- Capitalisation et mise à disposition d'exemples de documents des dossiers de charte, notamment par la mise à jour de l'espace **extranet**;
- Réalisation de **fiches** thématiques et méthodologiques concernant le contenu de la charte et la procédure de création/révision;
- Création d'un outil d'aide au pilotage de la procédure de création et de révision « **RéCréCharte** »;
- Suivi spécifique des premiers dossiers d'**évaluation environnementale**.

RéCréCharte

La Fédération, en collaboration avec un groupe pilote associant des Parcs, des Régions et le ministère, a créé un outil d'aide au pilotage de la procédure de création et de révision baptisé « **RéCréCharte** », avec l'appui d'un concepteur de logiciel. Deux ateliers réunissant le groupe pilote ont permis de préciser et valider les fonctionnalités de l'outil identifiées lors de l'étude de faisabilité, les 24 mars et 19 avril 2016.

Les fonctionnalités de RéCréCharte

Outil de planification

Aide méthodologique

Outil collaboratif

Espace dédié à chaque Parc

Tableau de bord régional, national



Elle a fourni les données méthodologiques et les contenus au prestataire et suivi de façon itérative les avancées de conception. La 1^{re} version de l'outil a été livrée en décembre ouvrant ainsi une phase de test de l'outil par la Fédération et le Comité de pilotage et une mise en exploitation expérimentale et progressive en 2017.

3.4 EXPERTISE ET PARTAGES D'EXPÉRIENCES SPÉCIFIQUES AUX CHARTES

La Fédération a participé :

- au groupe de travail sur le concept de Mine responsable, organisé par le ministère de l'Écologie. Cette démarche s'est déclinée en un Comité de pilotage auquel Michaël Weber a participé, et en un groupe de travail technique;
- au Congrès des Mines en octobre, où Philippe Gamen, 1^{er} vice-président délégué de la Fédération, a présenté le positionnement des Parcs à travers leurs chartes;
- au Comité de pilotage pour la rédaction de la convention avec l'UNICEM;
- à la co-organisation du **colloque sur les chartes avec Parcs nationaux de France** le 15 novembre. Une présentation à deux voix sur la comparaison des deux modèles de chartes a été réalisée. Trois directeurs de Parc, Éric Brua (Vosges du Nord), Sandrine Gardet (Pilat) et Alain Péréa (Narbonnaise en Méditerranée) ont également apporté leur témoignage à cette occasion;
- à deux réunions avec l'Autorité environnementale du CGEDD avant et après les 2 premiers avis rendus sur les chartes de Parcs naturels régionaux;
- aux diverses réunions du groupe de travail des chargés de mission Parcs naturels régionaux des Régions de France;
- au suivi du projet de loi pour la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Une note a ainsi été rédigée afin d'explicitier les dispositions spécifiques aux parcs naturels régionaux;
- aux réunions du groupe tripartite sur le décret d'application de la loi. Les 3 directeurs de Parc, Emmanuelle Guilmault (Gâtinais français), Yvon Brunelle (Avesnois) et Éric Brua (Vosges du Nord) étaient présents également. Des propositions ont été formulées dans le sens d'une rationalisation de la procédure.

Colloque PN / PNR

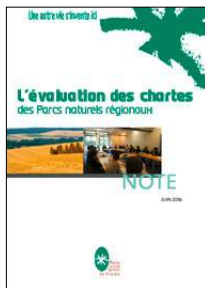


3.5 ÉVALUATION DES CHARTES

Assistance sur la méthode d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la charte

La Fédération a réorganisé la mission d'accompagnement à l'évaluation des chartes : Sophie Emont, chargée de mission au Parc naturel régional du Haut-Languedoc est chargée d'animer les échanges entre Parcs, à compter d'octobre 2016.

Une note « Évaluation » synthétisant sur 8 pages les enjeux, les principes et le cadre national de l'évaluation des chartes a été diffusée en juin.



Une rencontre inter-Parcs des chargés de mission Évaluation s'est déroulée le 28 octobre à Paris (32 participants). Cette journée a permis de faire un état du niveau d'avancement de chaque Parc sur l'évaluation, les difficultés rencontrées, les méthodes et outils. Elle fut, pour la première fois, ouverte aux chargés de l'évaluation des Parcs nationaux et de l'Agence des aires marines protégées. La Fédération a affirmé sa volonté de s'engager dans une démarche sur l'évaluation plus ambitieuse et plus mobilisatrice, avec l'évolution de la « Communauté EVA » vers une « **Communauté Évaluation** », ouverte aux 10 Parcs nationaux et à l'ensemble des Parcs naturels régionaux.

Le logiciel EVA

L'outil EVA, développé depuis 2007, compte en 2016 **50 structures adhérentes** : **39 Parcs naturels nationaux, 10 Parcs nationaux et Parcs nationaux de France**

La Fédération a développé une nouvelle version du logiciel afin d'unifier les technologies, d'optimiser certaines fonctionnalités techniques et de répondre aux attentes exprimées en 2015 par les Parcs. Cette nouvelle version (version 4) apporte plus d'ergonomie et de souplesse aux saisies et requêtes, plus de rapidité, et de sécurité. Une dizaine de Parcs naturels régionaux et deux Parcs nationaux ont été mobilisés pour conduire les tests. La nouvelle version sera déployée auprès des Parcs en 2017.

Ce logiciel devient un véritable outil de gestion de projet et de pilotage de la mise en œuvre de la charte.

La **réunion annuelle de la Communauté EVA**, organe de discussion qui permet d'ajuster la stratégie de développement de l'outil, à laquelle est conviée l'ensemble des Parcs engagés dans le dispositif, s'est déroulée le 27 octobre à Paris. Elle a été l'occasion de présenter la nouvelle version du logiciel EVA. Le Parc naturel régional des Grands Causses a apporté son témoignage sur la mise en œuvre du module de gestion du temps et du module financier développés en 2015, et le Parc national des Écrins est intervenu sur la mise en place et l'appropriation de l'outil.

3.6 FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

Réforme territoriale

Les lois de réorganisation territoriale ont suscité de nombreuses questions en raison de leurs conséquences sur la composition ou le fonctionnement des syndicats mixtes d'aménagement et de gestion des Parcs naturels régionaux. La Fédération a animé des échanges en Commission, groupe des directeurs et Bureau.

Une fiche méthodologique sur les conséquences **des fusions des Régions, des EPCI et des communes** sur les statuts des syndicats mixtes de Parcs a été rédigée, adoptée en Commission et diffusée : incidence sur le périmètre d'intervention du syndicat mixte, sur la représentation au sein du syndicat mixte, sur la cotisation des membres fusionnés.

Christine Brémont (Mairie-Conseils) est intervenue le 22 juin pour présenter les principaux enjeux et problématiques liés à la montée en puissance des **communes nouvelles**. Une Foire aux questions (FAQ) sur l'extranet de la Fédération apporte des éclairages sur les incidences sur les Parcs.

Sur la question de l'**autofinancement des opérations d'investissement**, la Fédération a actualisé et diffusé une note récapitulative de l'évolution des dispositions concernant les Parcs naturels régionaux. Elle a parallèlement conduit une enquête en ligne destinée à évaluer les incidences financières pour les Parcs, et a préparé un amendement à la loi de finances 2017 pour permettre d'y déroger. Il n'a malheureusement pas été retenu lors du débat parlementaire.

Enfin, elle a poursuivi une veille sur les actions de **mutualisation** inter-Parcs, ou entre Parcs et collectivités du territoire. Elle a mis en ligne une enquête pour recueillir les expériences de mutualisation, a participé au comité de pilotage des Parcs du réseau PACA (cadrage, orientations stratégiques, et expériences) et a contribué à l'enquête sur la mutualisation des systèmes d'information géographiques pilotée par le Parc du Gâtinais français.

Le financement des Parcs

La Fédération a mis à jour le suivi annuel des budgets de fonctionnement, d'investissement, et des effectifs des Parcs naturels régionaux. Cette enquête annuelle permet de mieux connaître et de défendre les financements des parcs.

Un groupe de travail « Budgets » piloté par Patrick Deldon (Vercors) et François Mignet (Brenne) s'est réuni le 1^{er} décembre. Il a apporté une réflexion méthodologique afin d'améliorer ce suivi national, et de partager dans un espace collaboratif dédié, des exemples et outils de communication auprès des élus en comité syndical.

La formation continue des personnels

La Fédération a poursuivi ses relations de travail avec le **GIP Atelier technique des espaces naturels (ATEN)** afin de permettre aux Parcs de trouver au sein de l'offre ATEN des réponses en formation correspondant à leurs besoins :

- Participation aux réunions annuelles des correspondants formation dans les espaces naturels ;
- Transmission aux Parcs de l'enquête annuelle sur les besoins de formation dans les espaces naturels, permettant de constituer l'offre de stages ATEN ;
- Signature d'une convention de transition, en fin d'année permettant d'assurer la continuité du service de formation de l'ATEN aux personnels des Parcs en 2017, dans le cadre de la nouvelle Agence française pour la biodiversité.

Elle a renouvelé le 17 février 2016 une convention-cadre de partenariat avec le **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)**, qui permet d'accompagner de manière spécifique l'action de formation auprès des agents des Parcs naturels régionaux. Trois actions de formation-action, combinées à des séminaires et dédiées aux chargés de mission des Parcs, ont été mises en œuvre par la Fédération en 2016.

La Fédération a suscité des échanges avec l'ATEN et le CNFPT concernant la question de la formation des agents des Parcs dans le cadre de la nouvelle Agence française pour la biodiversité : co-construction de l'offre, condition d'accès des agents des Parcs naturels régionaux, modèle économique de prise en charge de la formation permettant d'éviter la redondance des contributions financières actuelles.

Signature de la convention avec le CNFPT (François Deluga et Jean-Louis Joseph)



Effectifs, métiers et formations

- Plus de 2100 agents, titulaires ou contractuels de la fonction publique territoriale, exercent dans les 51 Parcs
- Des équipes d'une quarantaine de personnes en moyenne
- Les Parcs représentent une soixantaine de métiers différents
- 30 Parcs ont bénéficié de l'offre formation du CNFPT avec plus de 2500 jours-formation (chiffres 2015)
- 31 Parcs ont bénéficié de l'offre formation de l'ATEN avec 500 jours-formation (chiffres 2014)

Séminaire des responsables administratifs et financiers

Le séminaire annuel des responsables administratifs et financiers des Parcs s'est tenu dans le Parc du Vercors les 25 et 26 mai (43 participants). Il a été l'occasion d'échanges sur l'avenir de la structure de gestion, les difficultés administratives (trésorerie et retard de paiement des programmes européens, éligibilité du financement des postes de fonctionnaires, difficultés d'autofinancement de l'investissement, etc.), le partage de données chiffrées budgétaires et de ressources humaines, la mutualisation (expérience de PACA).

Trois ateliers d'échanges techniques ont été organisés

- comptabilité/finances : dématérialisation, archivage ;
- ressources humaines : régime indemnitaire, contractuels, recrutements... ;
- juridique : la contractualisation avec les EPCI, les marchés publics.

Ce séminaire reste un moment essentiel d'information sur l'actualité, de partage de pratiques et d'échanges sur les difficultés.



Séminaire des responsables administratifs dans le Parc du Vercors



PARTIE 4

Veille, innovation et prospective

4.1 L'INNOVATION

Animation d'ateliers : CréalInnoParcs

La Fédération a poursuivi en 2016 l'animation d'un atelier « CréalInnoParc » lancé en 2015, afin d'encourager et valoriser l'innovation dans les parcs. Cinq Parcs sont concernés : Luberon, Haut Jura, Golfe du Morbihan, Vosges du Nord et Pilat.

4.2 PROSPECTIVE

Travaux du CORP

Les travaux du CORP ont notamment porté sur la recherche dans les Parcs et le manifeste Homme-Nature ainsi que sur la préparation et la participation au Congrès des Parcs d'octobre.

Une audition de Philippe Descola, professeur au Collège de France a eu lieu sur le thème de la relation Homme-Nature dans notre société occidentale. Le CORP a participé aux travaux sur la valeur spécifique des Parcs (travail sur le cahier des charges). Enfin, la moitié des membres du CORP a été renouvelé fin 2016.

Réunions

- 3 février Conseils scientifiques et CORP
- 29 juin
- 17 novembre installation du nouveau CORP

Congrès des Parcs



4.3 VALEUR SPÉCIFIQUE DES PARCS

À l'occasion des 50 ans des Parcs, la Fédération a engagé un travail de recherche avec un consortium universitaire et des praticiens, chargés de décrire la valeur spécifique des Parcs naturels régionaux aujourd'hui, à partir de l'observation de l'expérience cumulée des Parcs depuis 50 ans, en la mettant en regard de leur situation institutionnelle, territoriale et politique, et en présentant les principaux enjeux dans les années à venir.

Cette étude s'appuie sur :

- une analyse quantitative d'une dizaine de critères, avec une dominante spatiale et l'ambition de comparaisons régionales, thématiques et temporelles ;
- une enquête en ligne permettant de recueillir de 600 à 1 000 questionnaires courts pour confirmer ou infirmer les préconçus ou les premiers résultats ;
- une analyse qualitative notamment sur les modes d'intervention des Parcs, à partir de zooms sur des cas emblématiques, à l'aide d'entretiens ciblés avec des acteurs représentatifs de ces critères d'évaluation de la plus-value et une interprétation croisée de ces résultats de nature différente.

La Fédération a lancé en 2016 l'appel d'offre et a organisé un premier comité de pilotage. Les résultats seront produits en 2017 à l'occasion des 50 ans des Parcs.



Europe et international

La Commission « Europe et international » s'est réunie le 23 juin à Paris. Elle a suivi les projets de coopération internationaux, la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères (MAEDI) et l'Agence française de développement (AFD), la participation aux réseaux et aux événements européens et internationaux.

5.1 POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

En 2016, les partenariats techniques et financiers se sont poursuivis avec le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement. Les échanges d'informations et les collaborations autour d'événements et d'actions de coopération se renforcent avec la Direction des affaires européennes et internationales (DAEI) du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Régions de France et l'Union internationale pour la Conservation de la nature (UICN).

Participation à la Commission internationale de l'ARF

Dominique Lévêque, président de la Commission « Europe et international », a participé à la Commission internationale de l'ARF qui a eu lieu les 18 et 19 mai 2016 à Bruxelles. Cette rencontre a permis de mieux faire connaître les Parcs aux services des Régions en charge de la coopération, ainsi que leur stratégie et leur expériences en matière de coopération internationale.

La Fédération a participé à différents événements en lien avec le MAEDI :

- **Forum Cités Unies France (CUF)** : séance de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) du 4 juillet, transmission de supports pour le Stand France ;
- **2 rencontres** du réseau diplomatique français : Dominique Lévêque à la **réunion des Conseillers de Coopération et d'Action Culturelle (CoCAC)** à Belgrade en avril ; Isabelle BLANC (Volcans d'Auvergne) à la journée du réseau MAEDI en juillet ;
- **Habitat III – octobre / Quito, Équateur** : transmission de supports de présentation pour le Stand France, intégration d'un message sur le rôle des PNR dans les notes de la délégation française.



Retombées et perspectives de la rencontre CoCAC à Belgrade

L'échange avec le réseau des CoCAC de la zone Balkans et la participation de la Fédération à la plateforme France-Balkans du MAEDI ont généré plusieurs sollicitations des Ambassades de France et des ministères français, en fin d'année 2016, pour des demandes d'expertise et des perspectives de coopération :

- Mission d'expert en Macédoine (Natura 2000, concept PNR) ;
- Transmission de supports de présentation pour la mission du Pays Vichy-Auvergne mi-novembre et rencontre avec l'attachée de coopération mi-décembre pour échanger sur les besoins et les modalités de coopération.

5.2 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

En 2016, la Fédération a mené les actions suivantes, en déclinaison des conventions de partenariats pluriannuelles avec ses deux principaux partenaires institutionnels de la coopération, le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement :

- Poursuite de la création et la traduction de supports de communication. La priorité a été donnée à la réalisation de deux outils : un film simple et didactique de communication sur l'élaboration d'une charte, un kit illustrant la réciprocité « Récit d'expérience réussie en coopération internationale ». En complément, la mise à jour et la production de supports français et multilingues

s'est poursuivie en fonction des besoins (supports pour le Congrès mondial de la Nature – UICN à Hawaii en anglais, pour la COP13 à Cancún en espagnol, etc.). Les supports existants sont diffusés sur demandes auprès des parcs, des partenaires français et étrangers ;

- Réflexion sur les outils existants ou à créer pour mettre à jour de façon permanente et participative le recensement des actions de coopération, en particulier pour exploiter le potentiel des nouveaux outils fédéraux (utiliser les formulaires sur le site web pour le recensement, traduire l'interface de l'outil RSO pour créer la plateforme d'échanges multilingues autour des coopérations – Amérique latine, etc.);
- Une réflexion a démarré sur la mise en place d'une formation dédiée aux agents des PNR sur les thèmes liés à la coopération : recherches bibliographiques, recensement et analyse de formations existantes ;
- Poursuite de l'alimentation des publications et des réseaux sociaux de la Fédération en fonction des actions de coopération et la participation aux événements internationaux.



Congrès UICN à Hawaii

5.3 L'APPUI À DES PROJETS DE COOPÉRATION

Assistance technique au projet « Paysage bioculturel / Mexique »

La Fédération a poursuivi la coordination et l'appui administratif, technique et logistique à la mise en œuvre du projet AFD au Mexique 2014-2016. Elle a répondu, par échanges à distance, aux demandes de la Commission nationale des aires naturelles protégées (CONANP) et du porteur de projet « Paysage Bioculturel » concernant la nouvelle Marque « Valeurs Parc ». Elle a co-organisé, avec le Parc des Volcans d'Auvergne, l'accueil d'une délégation de 16 acteurs intégrant les représentants des 4 communes et des filières économiques, du 28 septembre au 4 octobre. La Fédération a ensuite accueilli 6 représentants de l'équipe technique et institutionnelle au Congrès des Parcs, puis elle a accompagné l'équipe technique du « Paysage Bioculturel » aux côtés de la délégation équatorienne, sur le Parc des Pyrénées ariégeoises du 7 au 11 octobre.

Appui aux coopérations franco-marocaines des Parcs

La Fédération a poursuivi son appui au montage du nouveau programme de coopération piloté par le SNAP Uruguay intégrant une composante d'assistance technique pour poursuivre le déploiement de son Système national d'aires protégées : renforcer la gouvernance, appuyer le développement de filières de qualité et d'une Marque, capitaliser et diffuser l'expérience d'Uruguay et de France en Afrique et en Amérique latine. Le projet a été accepté par le FFEM et signé par l'Uruguay et la France fin octobre.

Accueil de délégations, missions et interventions

La Fédération a été sollicitée par plusieurs pays et différentes rencontres ont été organisées avec des délégations étrangères :

- L'accueil à la Fédération puis dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, le 15 et le 17 juin, d'une délégation du Gouvernement de l'**État Uttar Pradesh (Inde)**, sur demande de l'Ambassade de l'Inde ;
- Les échanges établis suite à une première rencontre lors de la COP21 avec l'**Équateur**, à travers l'**ONG Terra Mater et le président de l'Ethnie binationale Sapara, Manari Ushigua**,

Création d'un « Kit illustré sur la Réciprocité »

Une fiche retour d'expérience ainsi qu'un diaporama illustré et un portfolio de photographies ont été réalisés par une journaliste-photographe lors de l'accueil de la délégation mexicaine du « Paysage Bioculturel » mexicain par le Parc des Volcans d'Auvergne afin d'illustrer, en mots et en image, la réciprocité dans la coopération.

L'objectif était de tester sur cette première réalisation différents supports de restitution complémentaires. Ces supports viendront illustrer de façon vivante et approfondir l'argumentaire sur la Réciprocité. L'idée est de réaliser au fil du temps une série de retour d'expériences « Réciprocité » sur d'autres coopérations.

Film multilingue sur l'élaboration de la Charte

L'objectif était de réaliser un film simple et didactique de communication sur l'élaboration d'une charte pour un public cible constitué des partenaires tels que les agents de l'AFD ou des ambassades ainsi que de délégations étrangères, qui permette une première approche « autonome » du concept de PNR.

Le parti pris était de réaliser un film accessible à tous et dynamique en ré-organisant les différents moments filmés pour retracer en fil conducteur le parcours temporel d'élaboration d'une charte et de création d'un Parc. L'idée de base a été enrichie avec l'opportunité représentée par la présence de la délégation mexicaine élargie aux élus et acteurs professionnels du territoire pilote, en pleine élaboration de leur accord territorial. Ceci a permis non seulement de recueillir de façon vivante et spontanée les réponses du Parc sur l'élaboration de sa charte (récit du passé du Parc), mais aussi de créer un 2^e volet tout aussi intéressant pour le public étranger de vivre la création de la charte en adaptation par un pays étranger (ce qu'ils gardent, ce qu'ils adaptent à leurs conditions et à leur contexte...).

Cet outil a été réalisé sous forme d'un film reportage, retravaillé pour donner la visée pédagogique, et il sera sous-titré en français, en anglais et en espagnol.





Délégation équatorienne et mexicaine dans le Parc des Pyrénées ariégeoises
Mission en Chine avec le Parc des Ballons des Vosges

ont abouti à la réalisation d'un échange exploratoire, avec l'appui du dispositif PACT2. Deux activités ont permis un partage d'expériences sur le modèle Parc et l'initiative Naku, sur différents thèmes dont la forêt et le tourisme, ainsi qu'une réflexion sur les perspectives de coopération :

- une mission exploratoire, confiée au Parc des Pyrénées ariégeoises, a été réalisée mi-juillet,
- un accueil de Belen Paez, directrice de Terra Mater et Manari Ushigua, leader Sapara, a été organisé au Congrès du 5 au 7 octobre dans les Landes de Gascogne, puis sur le territoire des Pyrénées ariégeoises du 7 au 13 octobre ;

Suite à la sollicitation de l'antenne **Chine** de l'AFD, la Fédération a confié au Parc des Ballons des Vosges la réalisation d'une mission exploratoire sur le **territoire de Xianju** ainsi qu'une intervention lors du séminaire organisé par l'AFD à Pékin, mi-octobre. Ce premier contact vise à partager le concept et les expériences des PNR avec la Chine s'engageant dans la réforme de ses Parcs nationaux. La mission de terrain a permis au Parc de se positionner et d'apporter sa vision dans la construction d'un programme pilote de coopération (réciprocité, thème, format).

Accompagner de nouveaux Parcs dans des coopérations internationales

Ces deux partenariats naissants, avec l'Équateur et la Chine, ont permis à la Fédération d'accompagner deux nouveaux Parcs en coopération internationale, sur de nouvelles géographies et sur des thématiques d'enjeux globaux (forêt et changement climatique, éco-tourisme, gouvernance, participation des populations locales...).

5.4 IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS

Événements internationaux

Les Parcs étaient présents au **Congrès mondial de la nature** organisé par l'UICN du 1^{er} au 10 septembre à Hawaii. Dominique Lévêque, président de la Commission Europe et international, est intervenu pour partager le concept de

« Parc naturel régional », les expériences des Parcs en culture et valorisation des patrimoines ainsi qu'en coopération internationale, lors de différents événements : café-débat, atelier, présentation de poster.

La Fédération a également participé à la **COP13 Biodiversité**, du 1^{er} au 6 décembre à Cancún, sur invitation de l'Agence française de Biodiversité. Roger Gardes, vice-président de la Commission « Europe et international » à la Fédération et vice-président du Parc des Volcans d'Auvergne est intervenu dans deux événements, les 2 et 5 décembre :

- Conférence : concept PNR et coopération internationale centrée sur le projet Paysage Biocultural ;
- Atelier : concept PNR, actions et stratégies des Parcs en terme de « connectivité biologique », afin de donner des idées pour le nouveau projet Bio-Connect soutenu par l'AFD au Mexique.

Par ailleurs, le Congrès national des Parcs naturels régionaux a accueilli plusieurs délégations d'Europe (Wallonie, Luxembourg, Ignace Schops – président d'Europarc) et deux délégations latino-américaines (Mexique et Équateur). Europarc, Naku et le « Paysage Bioculturel » avaient un stand sur le Marché aux initiatives.

Projets et études à l'échelle européenne

La Fédération poursuit ses activités de coopération et de lobbying à l'échelle de l'Union européenne :

- Relai aux Parcs ou partenaires (ENRx) sur des dépôts de projets sur les nouveaux fonds européens (Erasmus+ – Section EAI ; Interreg – Coastline 3D Modelling porté par l'Écosse, etc.) ;
- Participation à une étude réalisée par le réseau des Parcs allemands (VDN) sur les parcs naturels destinée à faire connaître et reconnaître les Parcs naturels auprès des instances de l'Union européenne.

Réseaux européens

La Fédération a poursuivi le secrétariat et la présidence de la **Section française d'Europarc** et a co-animé les deux réunions de la section en février et septembre 2016. La Fédération a également participé à la Conférence Europarc fin octobre dans le Parc Jura vaudois, en Suisse, avec notamment l'intervention de Michaël Weber dans une table ronde dédiée aux rôles des présidents de Parcs ainsi qu'à la tenue d'un stand Section française avec les représentants des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux, sur le Marché aux initiatives. La Section française d'Europarc a acté l'ouverture aux 3 réseaux wallon, suisse et luxembourgeois, pour expérimenter sur l'année 2017 un fonctionnement de Section francophone.

L'animation du **réseau de Parcs naturels francophones** (wallons, suisses, luxembourgeois et français) s'est traduite en 2016 par une rencontre à Paris, le 31 mai, autour de la plus-value des Parcs naturels sur leur territoire et du montage d'un projet conjoint et par l'invitation à la réunion de la Section française d'Europarc en septembre : la Wallonie a participé par visioconférence en représentation des autres réseaux.

Enfin, la Fédération a participé au groupe de suivi national du réseau **ALPARC** le 30 novembre.

PARTIE 6

Biodiversité et gestion de l'espace

La Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » s'est réunie à 4 reprises (16 février, 17 mai, 16 septembre et 12 décembre). Elle a notamment contribué à formuler des avis sur des politiques publiques ainsi que sur la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

6.1 ÉCHANGES ET THÉMATIQUES

La Fédération a organisé plusieurs échanges inter-Parcs thématiques autour de la biodiversité :

- un séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » du 6 au 8 juillet dans le PNR Massif des Bauges (environ 130 participants). Le séminaire comprenait des présentations suivies d'échanges sur des thèmes émergents/d'actualité (utilisation des techniques d'ADN environnemental, prise en compte de la biodiversité dans la conception d'un produit, partenariats PNR/acteurs de la police de l'environnement, partenariats PNR/acteurs cynégétiques, actions en faveur des plantes messicoles, biodiversité et santé et approche fonctionnelle de la gestion des milieux naturels), 5 ateliers pour permettre un travail plus approfondi de contribution du réseau (agro-écologie, financement des actions biodiversité, éviter-réduire, GEMAPI et Natura 2000) et des visites de terrain;
- une journée de réflexion entre chargés de mission « Tourisme » et chargés de mission « Patrimoine naturel » sur « Biodiversité, tourisme et sports de nature » le 8 juillet (60 agents des Parcs présents);

- un séminaire « Quelle place pour les PNR dans la gestion du Loup » les 8 et 9 décembre dans le PNR Monts d'Ardèche (35 participants). Le séminaire comprenait des présentations suivies d'échanges, deux ateliers (Recherche/Innovation et Médiation/Gouvernance) et une sortie terrain.

Elle a diffusé tous les deux mois une newsletter « Biodiversité et gestion de l'espace » aux Parcs (environ 400 agents). Il s'agit à la fois d'informations nationales (compte-rendu de réunions sur des politiques publiques par exemple), de questionnaires d'enquêtes et d'informations reçues des PNR qui souhaitent communiquer sur leurs actions et poser des questions aux autres PNR.

Un article sur « *Observatoire de la biodiversité: pourquoi en créer un à l'échelle d'un territoire de projet?* », co-écrit avec Adrien Jailloux (Parcs nationaux de France) et Luc Mauchamp (MEEM), est paru dans la revue *Espaces naturels* en janvier 2016.

Un autre article, basé sur des échanges avec des écologues et des urbanistes de PNR, sur « *Classer un milieu A ou N dans un PLU, ça change quoi?* » est paru dans la même revue en octobre 2016, co-écrit avec Patrick Gautier (PNR Vexin français) et Carole Robert (APCA).

Séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » dans le Parc du Massif des Bauges



6.2 ACTIONS INTER-RÉSEAUX

La Fédération est membre de plusieurs plateformes de travail et d'échanges inter-réseaux :

- Le collectif national Sciences participatives biodiversité (SPB) co-animé par l'UNCPIE et la Fondation Nicolas Hulot;
- Le collectif « Terres et mers ultra-marines » animé par l'ATEN;
- Le comité de marque « Végétal local & Vraies mesocoles » porté par la Fédération des conservatoires botaniques nationaux. Espaces naturels régionaux (Fabien Brimont) y représente le réseau des Parcs pour le compte de la FPNRF;
- Le comité de pilotage du réseau « Espaces naturels et biodiversité » d'Idéal connaissances, aux côtés de différentes collectivités territoriales et de la FCEN.

Elle est impliquée dans :

- le groupe réunissant 13 experts, sous la conduite d'Emmanuel Delannoy (Institut Inspire), chargé de rédiger un rapport sur « La biodiversité, une opportunité pour le développement économique et la création d'emplois », remis à Ségolène Royal fin novembre 2016;
- les groupes de réflexion « Mieux communiquer sur la biodiversité », « Compensation écologique » et « Recherche et espaces naturels protégés », animés par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité en tant que membre du Comité d'orientation stratégique (COS). Des retours d'expériences de PNR ont été valorisés dans ce cadre;
- différents groupes de travail (forêt, liste verte, changement climatique, collectivités et biodiversité...) animés par le comité français de l'UICN.

Elle a participé aux deux journées annuelles de rencontre du réseau Biodiversité de France nature environnement.

Elle a participé à la rencontre annuelle organisée par l'ONF sur les Réserves biologiques forestières.

Elle s'est impliquée dans l'organisation du Forum des gestionnaires sur « Patrimoines naturels et culturels, enjeux et synergies » (13 avril). Les PNR Caps et marais d'Opale et Vexin français y sont intervenus.

Lors d'une réunion de la commission, RNF a présenté aux PNR son projet sur la forêt, FNE a présenté son travail sur les paiements pour services environnementaux (PSE) et la CDC Biodiversité a présenté son action « Nature 2050 ».

Un suivi de l'appel à projets RTE « Gestion ou Aménagement permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques) du réseau RTE » a été effectué (projets des PNR Ballons des Vosges et Pyrénées catalanes retenus pour 2017). Un échange entre partenaires de RTE gestionnaires d'espaces naturels a été organisé (FNC, RNF, FCEN, LPO, FNE et FPNRF), qui a permis au PNR Loire-Anjou-Touraine de présenter les actions qu'il mène en partenariat avec RTE.

La convention avec l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) a été renouvelée. Un travail a été

entamé pour une future convention avec le MNHN.

Signature de la convention avec l'ONCFS



6.3 RECENSEMENT ET PORTÉS À CONNAISSANCE

Le tableau de bord des actions réalisées par les PNR en faveur de la biodiversité est enrichi en continu.

La Fédération a conduit en 2016 un état des lieux sur les actions des Parcs concernant les thématiques suivantes :

- atlas communaux et intercommunaux de la biodiversité (ABC);
- actions sur le loup (mise à jour annuelle d'un tableau de bord);
- actions partenariales PNR/acteurs cynégétiques;
- actions de non-intervention sur des milieux naturels (libre évolution) en vue du Congrès des Parcs 2016;
- actions d'évitement (séquence Éviter – Réduire – Compenser) mises en œuvre par des maîtres d'ouvrage pour des projets en territoire PNR. Le traitement des données récoltées fait l'objet d'un travail de recherche par l'Université Paris Sud/AgroParisTech, qui sera publié dans la revue *Sciences, Eaux & Territoires*.

L'action Biodiversité et Économie dans les PNR, lancée en 2013 dans le cadre d'un partenariat avec la Mission Economie de la Biodiversité (MEB) de la CDC, s'est poursuivie en 2016, notamment par la tenue d'une journée de réflexion entre chargés de mission « Tourisme » et chargés de mission « Patrimoine naturel » sur « Biodiversité, tourisme et sports de nature » le 8 juillet, le travail de réflexion sur l'évitement (voir ci-dessus) et l'organisation d'une journée de formation pour les PNR sur « Entreprises et biodiversité ».

Articles et interventions

La Fédération a valorisé l'action des Parcs :

- dans des articles de la revue *Espaces naturels*: articles du PNR Narbonnaise en Méditerranée sur « Les salins, nature et culture à l'œuvre » (n°53), « Réconcilier ressource fourragère et biodiversité » (n°54) et « Quel degré d'interventionnisme pour quelles espèces ? » (n°55), témoignage de Catherine Brette (ancienne présidente du Parc du Vercors) sur « Les élus et la gestion des milieux naturels » (n°53), article sur les MAEC (n°53), témoignage du Parc de la Forêt d'Orient sur « Technicien agri-environnement : le pilier de la collaboration » (n°54), article du Parc des Vosges du Nord sur « Sanctuaires de nature dans les communes volontaires » (n°55), article du Parc des Landes de Gascogne sur « Fédérer autour d'une espèce: comment faire et quelles sont les limites ? » (n°55), témoignage du Parc de Camargue sur « Quand amélioration de la connectivité peut rimer avec contamination » (n°56), article du Parc du Golfe du Morbihan sur « Un estuaire et des hommes » (n°56), article du Parc de Normandie-Maine sur « Les enfants, acteurs pour leur patrimoine naturel » (n°56) et témoignage du Parc des Caps et marais d'Opale sur « Simuler la vie des espèces pour aider à la gestion des milieux naturels » (n°56);
- à l'occasion de plusieurs événements nationaux: Assises nationales de la biodiversité à Clermont-Ferrand du 14 au 16 septembre (animation d'un atelier sur « Tourisme et biodiversité » et plusieurs présentations de PNR), matinée d'échange sur les pollinisateurs le 22 novembre, en présence de Barbara Pompili et Ségolène Royal



(intervention de Thierry Mougey), 1^{er} forum Biodiversité et économie, les 24 et 25 novembre à Paris (interventions de Philippe Gamen, du Parc du Massif des Bauges et de Stéphane Adam), séminaire national à Montpellier « Recherche et espaces naturels protégés » les 6 et 7 décembre (interventions de Michaël Weber et des Parcs de Camargue et du Golfe du Morbihan, animation d'une séquence par Thierry Mougey).

6.4 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES DE L'ÉTAT

Les membres de la Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » ont échangé entre eux et avec le MEEM, lors de réunions sur les politiques publiques suivantes :

- réseau Natura 2000 (atelier d'échange le 7 juillet, avec participation du MEEM et du MNHN) ;
- projet de stratégie nationale de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ;
- projet de stratégie de mobilisation de la biomasse ;
- réforme des plans nationaux d'action ;
- projet de nouvelle circulaire Ramsar ;
- plan national forêt bois ;
- travail en cours par l'État de cartographie des cours d'eau ;
- séquence Éviter–Réduire–Compenser (également atelier d'échange le 7 juillet) ;
- actions possibles « biodiversité » dans le cadre des TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte) ;
- exonération de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) en site Natura 2000 et dans les zones humides ;
- lancement par les Agences de l'eau d'un appel à projets « Biodiversité » ;
- compétence GEMAPI (atelier d'échange le 7 juillet).

Un travail a été réalisé en commission pour commencer à identifier les principes-outils issus de la loi pour la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et pour lesquels les PNR pourraient jouer leur rôle de territoires d'expérimentation.

Par ailleurs, la Fédération a participé aux comités suivants :

- groupe national Loup 2013-2017 ;
- groupes thématiques (agriculture, aménagement du territoire et urbanisme) dépendant du groupe national milieux humides ;

- séminaire national sur les espèces exotiques envahissantes ;
- comité de suivi du guide sur les obligations réelles environnementales ;
- comité de pilotage de la séquence Éviter–Réduire–Compenser ;
- comité national de suivi de la stratégie nationale pour la biodiversité ;
- groupe « biodiversité » du projet de PNFB (plan national forêt bois) piloté par le MAAF ;
- groupe de travail « Observatoires locaux de la biodiversité » animé par le Cerema.

La Fédération a aidé l'INAO à organiser une réunion d'échange sur « Les zonages biodiversité et les signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) ».

Elle a été auditionnée, dans le cadre de la mission du CGEDD, sur le financement des politiques de la biodiversité et de l'eau. Elle a émis un avis sur deux projets d'engagement déposés l'un par une entreprise et l'autre par une association dans le cadre de la commission Engagements des acteurs de la SNB.

6.5 TRAME VERTE ET BLEUE

Le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a confié en 2011 à la Fédération, le pilotage du Pôle « Échanges » dans le cadre du Centre de ressources national Trame verte et bleue. Cette mission a été transférée en avril 2016 à l'Atelier technique des espaces naturels, dans la perspective de son intégration dans la future Agence française pour la Biodiversité.

Les missions confiées à la Fédération

- Réaliser et diffuser la lettre d'information nationale TVB ;
- Coordonner des actions liées à l'échange : animation d'un réseau d'acteurs praticiens de la TVB via des réunions d'échanges thématiques ;
- Collecter des expériences sur la TVB dans les territoires de projet (dont les PNR) ;
- Animer le réseau des PNR pour une expérimentation accrue de la mise en œuvre de la TVB ;
- Transférer la mission à l'ATEN.

La Fédération a contribué à l'alimentation du site internet et à la promotion du Centre de ressources national en lien avec les autres membres de l'équipe du Centre de ressources.

► www.trameverteetbleue.fr

Une journée d'échange entre « praticiens » des continuités écologiques a été organisée le 30 mars par la Fédération, en lien avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, sur « Trame verte et bleue et foncier – Mise en œuvre de la TVB, quels enjeux et stratégie foncière ? ». Le compte-rendu a été mis en ligne avec les supports de présentation sur le site internet du Centre de ressources TVB.

Deux numéros de la lettre d'information nationale « Qu'est-ce qui se trame ? » ont été réalisés et diffusés entre janvier et fin avril 2016.

La mission confiée par le ministère chargé de l'Environnement à la Fédération a pris fin en avril 2016.

6.6 CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE DES PRAIRIES FLEURIES

Environ 350 agriculteurs ont participé aux présélections du concours général agricole des Prairies fleuries. 250 personnes ont été membres de jurys. Une cinquantaine de structures ont animé ou co-animé localement le concours. Ces différents chiffres sont stables sur la période 2014-2016, c'est à dire depuis que le concours a intégré le concours général agricole. Sur cette même période, le nombre de Parcs naturels régionaux impliqués diminue, ce qui signifie que de nouvelles structures, principalement des Chambres d'agriculture, s'approprient progressivement le concours.

21 structures nationales sont membres du comité national d'organisation. Le concours est un engagement « Stratégie nationale pour la biodiversité » reconnu. Comme convenu, l'APCA accroît son implication dans l'organisation du concours, ce qui s'est traduit concrètement en 2016 par le transfert de la Fédération vers l'APCA de la gestion du budget du concours. La présidence du comité national d'organisation du concours est assurée par Bernard Devic, président du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée. Le jury national est présidé par un président de Chambre d'agriculture, Pierre-Yves Motte, président de la CDA des Hautes-Alpes.

► www.concours-agricole.com

Concours général agricole des Prairies fleuries



Les actions suivantes ont été réalisées

(co-réalisation FPNRF/PNF/APCA/Scopela/CGA)

- remise des prix au SIA 2016;
- établissement du règlement 2017 du concours (transmis en juillet pour l'année suivante);
- animation du comité national d'organisation (3 réunions);
- assistance aux territoires participants;
- organisation de 7 journées de formation-échange des jurys locaux (cadre ATEN);
- élaboration de communiqués de presse;
- développement du concours pédagogique avec les lycées agricoles sur les prairies fleuries basé sur des jurys élèves;
- réalisation d'un journal et d'une affiche;
- actualisation en continue du site internet dédié;
- présentation du concours lors de la matinée d'échange sur les pollinisateurs le 22 novembre, en présence de Barbara Pompili et Ségolène Royal et lors du 1^{er} forum Biodiversité et économie, les 24 et 25 novembre à Paris;
- enquête auprès des organisateurs locaux sur la mise en œuvre locale du concours;
- préparation du jury national qui se tiendra au SIA 2017;
- inscription du concours dans le PNA Milieux humides (fiche dédiée);
- échange avec les Agences de l'eau en vue d'un soutien de leur part du temps d'animation du concours dans les territoires de milieux humides;
- campagne d'information sur le concours 2017 auprès des structures susceptibles d'organiser les présélections: Pays/PETR, animateurs N2000 et porteurs de PAEC principalement.



Marque commerciale

2016 a été l'année du lancement et du déploiement de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional » créée en 2015.

Le travail de la Commission « Marque » a essentiellement porté sur :

- la finalisation du cadre juridique de la nouvelle marque ;
- l'élaboration du document cadre de la convention d'utilisation ;
- le lancement du plan de communication et marketing ;
- l'appui aux Parcs dans la mise en place de la marque par l'apport de conseils et le démarrage du plan de formation ;
- le suivi des premiers projets d'attribution de la marque par les Parcs.

7.1 CADRE JURIDIQUE

Suite à la création de la charte graphique de la marque « Valeurs Parc naturel régional » en 2015, le règlement d'usage de la marque a été élaboré par la Commission « Marque » et validé par le Bureau de la Fédération en septembre 2016. La démarche a été menée en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, avec l'appui de l'Agence pour le patrimoine immatériel de l'État (APIE), pour le dépôt à l'INPI.

7.2 CONVENTION D'UTILISATION

La création de la nouvelle marque nationale répond au souci de simplification des procédures de mise en place. Dans ce cadre, il a été convenu de se doter d'un seul document de contractualisation et de contrôle d'une durée de 5 ans (3 ans auparavant).

Dans une logique d'harmonisation, la Commission « Marque » a rédigé un document cadre pour l'élaboration des conventions d'utilisation liant les Parcs et les bénéficiaires. La méthode utilisée a été participative, s'appuyant sur des groupes de travail thématiques.

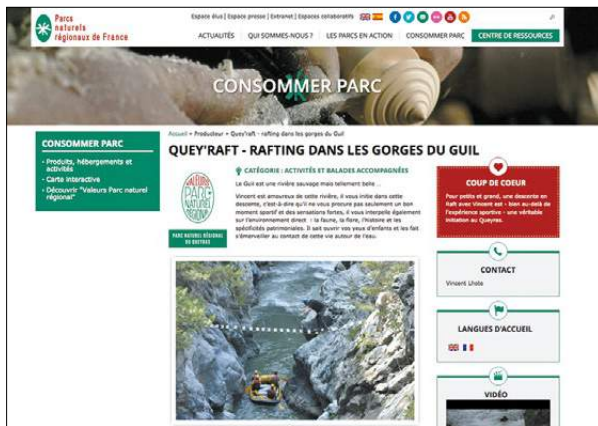
Un corps de document générique réunit les engagements les plus généraux communs aux Parcs et à tous les bénéficiaires quels qu'ils soient (engagements sur l'honneur, critères liés à la démarche de l'entreprise). Celui-ci se décline ensuite en exigences par grands domaines (agriculture, tourisme/loisirs/éducation, artisanat/industrie) qui sont précisés par rapport aux principaux types d'activités de chacun de ces domaines.

La construction des référentiels des principaux secteurs d'activité a commencé sur le tourisme (hébergement, restauration, accompagnement, visite de site de découverte) et se prolongera en 2017 sur l'agriculture (élevage herbivore, élevage monogastrique, produits transformés, fruits/fleurs/plantes/légumes), sur les prestations pédagogiques, les séjours, etc.

7.3 PLAN DE COMMUNICATION ET DE MARKETING

Suite à la conférence de presse de lancement de la marque du 2 juin en présence de Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, le plan d'actions 2016 qui a été engagé et a porté principalement sur la mise en œuvre de :

- une campagne nationale de relations presse, appuyée dans un premier temps sur la réalisation d'un dossier de presse (envoyé à 1000 contacts) ;
- une campagne sur Facebook orientée sur la destination écotouristique « Parcs naturels régionaux », appuyée sur la rubrique « Consommer Parc » du site internet de la Fédération. Lancée début mai, elle s'est déroulée sur un mois et visait un double objectif de conversion et de notoriété de la marque. Le budget en achat d'espace s'est élevé à 15 000 €. La campagne a très bien fonctionné. L'impact auprès du public a été réel : 877 000 personnes ont été touchées et 69 000 clics ont été enregistrés sur le site « Consommer Parc ». Le taux de visionnage du film sur la destination touristique « Parc » a été bien supérieur à la moyenne de ce type de campagne. Cela montre que le public est sensible au message délivré ;
- le site internet ► « [Consommer Parc](#) ».



7.5 ATTRIBUTION DE LA MARQUE PAR LES PARCS

La Commission « Marque » a veillé à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le règlement général commun. À cet effet, elle a validé les projets de marquages proposés par les Parcs lors de ses réunions trimestrielles. En 2016, la Fédération a organisé 4 réunions de la Commission « Marque » (18 février, 14 juin, 20 septembre et 13 décembre) qui ont permis d'examiner 17 projets de marquage : 11 en tourisme, 5 en agriculture et 1 savoir-faire artisanal.



Conférence de presse sur la Marque, avec Barbara Pompili et Michaël Weber

Le site internet de la Fédération intègre désormais une rubrique « Consommer Parc » dédiée à la nouvelle marque. Il comporte une page de présentation générale de la marque avec un accès à des témoignages et une petite vidéo de présentation des Parcs utilisée sur Facebook, une carte de localisation et une présentation des bénéficiaires de la marque avec photographie, texte de présentation et coordonnées. À ce jour, plus de 1 000 bénéficiaires sont recensés dans 31 Parcs (sur 40 ayant attribué la marque).

7.4 APPUI AUX PARCS

Plus que d'habitude, la Fédération est intervenue en appui/conseil auprès des Parcs à titre individuel mais aussi dans le cadre d'un plan de 4 journées de formations régionalisées :

- Une première journée a été organisée à Marseille le 18 octobre dans les locaux du Conseil régional PACA. Elle a réuni 55 participants de 17 Parcs de PACA et Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Les 2^e et 3^e journées sont prévues à Orléans le 18 janvier 2017 au Conseil régional Centre-Val de Loire et à Paris (Parc Oise Pays de France) le 27 janvier 2017 ;
- Une 4^e et dernière journée doit être organisée à Toulouse sur le premier semestre 2017.

Le concept de la journée est identique avec une présentation de la dynamique de la nouvelle marque au plan régional et national le matin et un temps de formation sur la gestion interne et la communication l'après-midi.

Les 17 Marquages présentés à la Commission « Marque » en 2016

11 projets en tourisme, loisirs et éducation

- Visites et balades accompagnées en Golfe du Morbihan ;
- Prestations éducatives du Marais poitevin ;
- Visite de sites de découverte du Queyras en Loire-Anjou-Touraine et Haut-Languedoc ;
- Hébergement/restauration : dans les Parcs des Ballons des Vosges, du Golfe du Morbihan, du Haut-Languedoc, de Loire-Anjou-Touraine, de la Brenne ;
- Accompagnement en Loire-Anjou-Touraine.

5 projets en agriculture

- Viandes herbacées des Pyrénées ariégeoises ;
- Produits carnés et laitiers des Préalpes d'Azur ;
- Fleurs et petits fruits du Haut-Languedoc ;
- Fruits et légumes du Haut-Languedoc ;
- Produits laitiers/carnés/piscicoles du Haut-Languedoc.

1 projet en matière de savoir-faire artisanal

- Savoir-faire de rénovation du bâti traditionnel des Causses du Quercy.

Économie et tourisme

La Commission « Économie et tourisme » s'est réunie le 9 décembre sous la présidence de Catherine Marlas. Dans ce cadre, elle a notamment évoqué la sortie de la note d'orientation stratégique « Développement » ; posé les bases de l'actualisation du cadre stratégique commun en matière de tourisme et de loisirs renvoyant en particulier à la question du devenir des Parcs au sein de la charte européenne du tourisme durable ; informé sur le plan de déploiement de la nouvelle marque et sur les partenariats engagés au plan national, en particulier celui avec CCI France et l'outil « Actif ».

La Fédération a poursuivi son ouverture vers des partenaires nationaux avec :

- le prolongement du partenariat dans le cadre des ► **Journées européennes des métiers d'art** organisées du 31 mars au 2 avril sur le thème « Savoir(-)faire du lien » (29 Parcs ont participé depuis 2012) ;
- la poursuite du partenariat avec **CCI France** (engagé depuis 20 ans) avec notamment l'édition de 2 billets d'information croisée entre les réseaux consulaires et Parcs sur l'économie circulaire et sur la transition énergétique ;
- le rapprochement avec **France Cluster**, réseau des dispositifs de coopération interentreprises : districts industriels, pôle de compétitivité, grappes d'entreprises...

8.1 LES PLATEFORMES TERRITORIALES ET ENTREPRENEURIALES D'INNOVATION

La Fédération a prolongé l'appui à l'expérimentation de plateformes entrepreneuriales et territoriales d'innovation initiée en 2014 dans les Parcs, en lien avec Mairie-Conseils (CDC).

4 Parcs (Ballons des Vosges, Pyrénées catalanes, Millevaches en Limousin et Haut-Languedoc) se sont portés volontaires en 2015 pour expérimenter ces démarches. Le dispositif mis en place présente l'intérêt d'enrichir des projets « Leader » et de dispositifs de « plateformes territoriales de coopération économiques », portés par l'ESS. Trois des quatre Parcs ont mis en place des actions qui touchent à la conception et même à la structuration de projets.

Formation « Entreprises et biodiversité »



Ces plateformes donnent un cadre méthodologique à l'appui à l'émergence d'activités auprès de projets d'entrepreneuriat collectif. Un lien a été fait avec les 7 étapes proposées par l'Union européenne en matière d'innovation pour renforcer la création de valeurs et d'emplois sur les Parcs. Le dispositif donne l'occasion de traiter particulièrement les phases amont de détection de besoins / opportunités souvent appuyées sur la valorisation de ressources locales et de conception de projets. Il permet de croiser des regards entre différents types d'acteurs (entrepreneurs, élus, chercheurs...) pour faire passer de l'idée au projet avant l'accompagnement et le déploiement de celui-ci.

En 2016, l'action de la Fédération s'est articulée autour de :

- la proposition à 1 ou 2 nouveaux Parcs de s'inscrire dans le programme d'accompagnement ;
- l'appui par un expert, à la mise en place des plateformes dans chacun des Parcs grâce à des points téléphoniques ou en visioconférences ou à des journées de travail sur le terrain ;
- une réunion de travail, organisée le 23 juin, avec un échange d'expériences entre Parcs engagés, des enseignements tirés et une discussion avec le réseau France Clusters dans le cadre d'un rapprochement avec celui des Parcs. Ce partenariat a permis l'organisation d'une journée de travail sur le Parc des Vosges du Nord à la rencontre d'une démarche de type clusters sur la filière bois ;
- l'actualisation de la note de cadrage sur les plateformes entrepreneuriales et territoriales d'innovation illustrée par l'état d'avancement des démarches dans les Parcs.

La Commission a été l'occasion de présenter le concept de « plateforme » avec des actions concrètes.

8.2 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un développement économique différencié sur les Parcs, la Commission « Économie et tourisme » en lien avec la Commission « Biodiversité et gestion de l'espace » a mis en œuvre la feuille de route, élaborée en 2014, avec le soutien de l'Institut Inspire. Plus précisément, la Fédération a organisé 2 journées de formation et d'échange.

La première journée sur « **Biodiversité et sports de nature** » s'est tenue le 8 juillet dans le Parc du Massif des Bauges

(70 personnes dont une douzaine de chargés de mission « Tourisme et loisirs » en complément de techniciens en charge de la biodiversité et de partenaires nationaux). Elle a permis d'échanger sur 2 questions importantes :

- **Comment maîtriser les impacts ?** renvoyant à la notion de « dérangement » des espèces, aux études d'incidence Natura 2000 (méthodes d'évaluation de l'impact, efficacité écologique, etc.) et aux outils réglementaire et contractuels : stratégies touristiques territoriales, chartes N2000, arrêtés préfectoraux de protection de biotope, etc., mais aussi opération Valécoparc des PNR alpins, schéma de cohérence des sports de nature et opérations d'aménagement des sites, etc. ;
- **Comment mieux valoriser touristiquement la biodiversité ?** stratégie de « marketing biodiversité », formation des acteurs touristiques, en acteurs de « veille », communication pour faire adopter un comportement « vertueux », rôle des équipements (maisons de sites, sentiers, etc.) et des signes de reconnaissance (label et marque Parc, Charte européenne du tourisme durable).

La deuxième journée sur le thème « **Entreprises et biodiversité** » s'est tenue le 8 décembre à Paris dans les locaux de CCI France (35 participants, chargés de mission et partenaires/experts). La journée a été conçue sur la base de mises en situations de type *serious game*, et d'études de cas portant sur :

- Les stratégies d'entreprises innovantes, avec l'objectif de permettre aux chargés de missions de s'approprier les concepts (Responsabilité sociale des entreprises, Économie circulaire, Économie de fonctionnalité ou de Biomimétisme) ;
- L'élaboration d'une méthode de travail permettant de renforcer les dynamiques de partenariat au sein des Parcs, avec l'approfondissement d'une séquence « Convaincre–Formaliser–Faire vivre ».



Ces journées avaient notamment pour vocation de croiser les regards entre chargés de mission de profils différents. Cela a aussi été l'occasion de continuer à associer des partenaires et experts travaillant sur la thématique : CCI France, Orée, Entreprise pour l'Environnement, CEEBIO (centre européen sur le biomimétisme, Université de Paris-Nanterre, Mission Économie de la biodiversité de la CDC...).

Au terme de cette année, sur la base des documents déjà réalisés (feuille de route, fiches actions, synthèse des formations), la Fédération a débuté une valorisation des travaux en direction principalement des Parcs qui se traduira par la sortie, début 2017, d'un document synthétique en téléchargement sur le site de la Fédération.

La Fédération a fait partie d'un groupe de 13 experts, animé par l'Institut Inspire, chargé de rédiger un rapport sur « **La Biodiversité, une opportunité pour le développement économique et la création d'emploi** », remis à Ségolène Royal fin novembre. Elle s'est également impliquée dans le 1^{er} forum Biodiversité et économie les 24 et 25 novembre à Paris.

8.3 **TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE**

Cadre stratégique commun

Les Parcs ont exprimé leur souhait de se doter d'un nouveau cadre commun dans le domaine du tourisme et des loisirs afin d'affirmer ensemble leur positionnement spécifique sur des stratégies durables qui s'appuient sur le développement de l'écotourisme et du tourisme pour tous dans un contexte de restructuration territoriale (loi NOTRe) et de questionnement sur le devenir des Parcs au sein de la Charte européenne du tourisme durable.

La Commission « Économie et tourisme » a validé le processus de travail autour de l'actualisation du cadre stratégique commun de 2011 de la Fédération devant permettre de renforcer la dynamique du réseau sur la question du tourisme et des loisirs.

Déploiement de la Charte européenne du tourisme durable (CETD)

La Fédération a poursuivi l'appui aux Parcs engagés au sein des différents volets de la Charte européenne du tourisme durable. De plus, au sein de la section française d'Europarc, la Fédération a porté l'expérimentation du volet 3. Dans ce cadre, elle a poursuivi l'appui technique individuel, recueilli 3 ou 4 candidatures d'opérateurs de voyage, engagé une enquête auprès des opérateurs de voyage pour connaître leur perception et leurs attentes vis-à-vis du volet 3. Un rendu auprès des opérateurs de voyage et des Parcs engagés dans la CETD a été réalisé en septembre 2016.

En matière de communication, de partage et de transfert au niveau européen, trois actions ont été conduites :

- la mobilisation des opérateurs de voyage autour du salon GREEN France au mois d'octobre 2016, à Clermont-Ferrand ► www.greenfrance.org ;
- la traduction en français des documents d'Europarc ;
- la rédaction de réponses aux questions des Parcs.

Enfin, la Fédération a continué à assurer le secrétariat de la commission mixte d'agrément du volet 3.

Séminaire tourisme

Un séminaire a été organisé dans le Parc des Préalpes d'Azur du 16 au 18 novembre sur le thème « **Tourisme, loisirs et sports de pleine nature dans les Parcs – Préparer la nouvelle organisation territoriale** ». Il a réuni une quarantaine de personnes (chargés de mission et partenaires).

Il a été le cadre :

- d'échanges techniques sur 4 thèmes : Gestion des activités de pleine nature (sports de nature et documents d'urbanisme, sensibilisation pratiquants) / Tourisme et numérique / Nouvelles pratiques de sports de nature / Développement d'offres de « tourisme nature » : ornithologie ;
- d'apports et d'échanges sur le thème principal : la nouvelle organisation territoriale en matière de tourisme et loisirs. À cette occasion, les participants ont évoqué la place des Parcs dans un contexte de fusion des Offices de tourisme et de création de marques territoriales ;
- de discussions autour de l'actualité des principaux dossiers du réseau.

Enfin, une matinée était consacrée à la visite d'expériences sur le Parc des Préalpes d'Azur.

Visite d'une scierie : journée Forêt dans le Parc du Haut-Languedoc



Agriculture et forêt

Une nouvelle Commission « Agriculture et forêt » a été créée lors de l'Assemblée générale du 27 avril. Elle s'est réunie le 26 avril et le 15 décembre sous la présidence de Bernard Devic, président du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée.

Une note d'orientation sur l'agriculture a été réalisée et a été validée par le Bureau de la Fédération le 21 septembre. Ce document fera l'objet d'une édition début 2017.

9.1 AGRO-ÉCOLOGIE

Connaître et capitaliser

La Fédération alimente depuis 2014 une **base d'expériences** sur les actions réalisées dans les Parcs en lien avec l'agro-écologie.

Mobiliser les Parcs sur la question « Alimentation, santé, territoire » et organiser un séminaire « Agriculture »

En 2016, la Fédération a organisé dans le cadre du Congrès des Parcs un atelier qui a rassemblé 85 élus et techniciens sur le thème « **Comment améliorer la santé par l'alimentation ?** ».

Il en est ressorti 4 principaux enseignements :

- le besoin d'agir sur l'offre alimentaire ;
- le rôle de levier de la restauration collective ;
- une nécessaire sensibilisation des consommateurs aux effets sur leur santé et sur l'environnement de leurs choix alimentaires ;
- le rôle de la puissance publique et des Parcs dans ces changements.

En novembre 2016, la Fédération a organisé, dans le Parc du Luberon, un séminaire intitulé « **Créer et développer des systèmes alimentaires territorialisés dans les Parcs naturels régionaux** » (50 participants).

L'objectif du séminaire était :

- d'approfondir les composantes d'un système alimentaire territorialisé à partir des expériences des Parcs et d'apports extérieurs et de faire le lien entre alimentation et agro-écologie. Il s'agissait de cerner ce qu'est un système alimentaire territorialisé, de comprendre pourquoi et comment le construire ;
- de connaître les expériences Parc ou non Parc sur la thématique et de produire des propositions concrètes pour travailler cette question au sein des Parcs.

Parmi les propositions, il ressort qu'il faut continuer à travailler ce thème avec les collectivités locales, partager les outils au travers d'un programme de coopération Leader à construire avec les Parcs engagés dans un GAL, et proposer une motion pour que les Parcs deviennent territoires à alimentation durable ou positive, tel que cela a été proposé pour l'énergie.

La Fédération a également participé, le 14 octobre, au groupe de concertation piloté par le DGAL sur les Projets alimentaires territorialisés (PAT). Le questionnaire sur les PAT a été relayé aux Parcs qui ont contribué aux résultats de cette enquête.



Rencontre avec Xavier Beulin, président de la FNSEA



Diffusion des bonnes pratiques

La Fédération a abouti la rédaction d'une **note d'orientation** pour l'agriculture qui met en avant l'engagement des Parcs en faveur de l'agro-écologie. Elle a édité une lettre semestrielle sur l'agro-écologie qu'elle a diffusée sur le net et en version papier aux Parcs et à leurs partenaires. Deux numéros de la lettre « Agro-écologie Parcs » ont été réalisés portant respectivement sur l'agro-foresterie et sur l'agriculture biologique.

Contribution au projet agro-écologique pour la France

La Fédération a contribué au projet agro-écologique pour la France en participant au comité national d'évaluation de l'agro-écologie et au comité national sur l'agro-écologie. La Fédération a également participé à divers groupes et comités de pilotage : comité de pilotage « eau et bio » animé par la Fédération nationale de l'agriculture biologique, comité de pilotage de l'Observatoire agricole de la biodiversité.

La Fédération et le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse ont co-organisé le 7 septembre 2016 pour les membres de la section agriculture du CESE une journée « Agriculture et territoire ». Cette journée s'inscrivait dans le cadre de la préparation de l'avis du CESE sur la transition agro-écologique suite à une saisine du Premier ministre. La Fédération a également participé au travers de deux Parcs, les Parcs du Gâtinais et du Haut-jura, à l'exposition du CESE « L'Agro-écologie et les enjeux de demain ».

Incitation des Parcs à diffuser les savoir-faire agro-écologiques

Suite à une présentation au séminaire Agriculture dans le Haut-Jura, trois Parcs ont réalisé des **films sur l'agro-écologie** en partenariat avec Solagro sur le site « Osez l'agro-écologie ». Les films, visibles sur le site ► www.osez-agroecologie.org, ont été présentés au séminaire agriculture du Luberon. L'objectif est de faire 3 à 5 films par an pour mettre en avant une exploitation dans chaque Parc et les mettre en réseau. Au-delà des films, l'objectif est d'organiser également des visites d'autres agriculteurs sur l'exploitation dans un but pédagogique. Une convention tripartite entre le Parc, Solagro et la Fédération est signée pour chaque opération.

La Fédération a également organisé, dans le cadre du séminaire biodiversité dans le Parc du Massif des Bauges, un atelier sur **l'agro-foresterie** afin de mieux faire connaître ces pratiques et de susciter leur développement. L'objectif était également de présenter le plan agro-foresterie et d'inciter les Parcs à y contribuer. La Fédération est copilote avec l'INAO sur l'action 4.2 de ce plan qui porte sur le développement de synergie avec les signes de qualité et signes de reconnaissance. Un premier rendez-vous a été organisé le 9 juin 2016 entre le ministère de l'Agriculture, la Fédération et l'INAO pour organiser une réunion en 2017.

Contribution au réseau « Eau et bio »

Un échange a été organisé le 11 mars 2016 par la Fédération et la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) avec les Parcs désireux de participer au réseau « Eau et bio ». Les Parcs de la Haute Vallée de Chevreuse, de la Forêt d'Orient, de l'Avesnois, de la Narbonnaise en Méditerranée et des Boucles de la Seine normande ont participé à cette réunion. Deux Parcs, l'Avesnois et les Boucles de la Seine normande, participent à ce réseau. Un bilan de l'implication des Parcs dans l'agriculture biologique a également été réalisé à l'occasion de la rédaction de la lettre « Agro-écologie Parcs n°3 » dont l'édito a été signé par la FNAB.

9.2 LES POLITIQUES AGRICOLES

Alimentation de la base d'expériences sur les projets agro-environnementaux

Une journée d'échange sur les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) a été organisée le 7 juillet sur le Parc du Massif des Bauges. 20 Parcs ont témoigné de la situation des MAEC sur leur territoire, avec 3 présentations détaillées du Morvan, du Massif des Bauges et du Marais poitevin.

Séminaire sur la mise en œuvre des MAEC

Le séminaire d'échange sur les MAEC organisé dans le Massif des Bauges a réuni 29 personnes le 7 juillet 2016 : 20 Parcs et des représentants de l'État (ministère de l'Agriculture, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes et ministère de l'Environnement).

Il a permis d'identifier des démarches exemplaires, de repérer les points de blocage encore nombreux et de répondre à un certain nombre d'interrogations. Des propositions ont été formulées pour la mise à disposition des données RPG dont les Parcs ne disposent pas officiellement aujourd'hui.

Plan écophyto

Les Parcs ont reçu toute l'information nécessaire pour accompagner les groupes d'agriculteurs désireux de s'engager dans la démarche agro-écologique à bas niveau de phytosanitaires :

- Un représentant du ministère de l'Agriculture a présenté le dispositif « Plan écophyto II » lors de la commission agriculture du 26 avril 2016 ;
- Une information a également été apportée aux chargés de mission lors d'un atelier dans le Massif des Bauges le 6 juillet 2016.

Cette démarche se met progressivement en place et devrait davantage se développer en 2017.

Modifications de mesures ou création de nouvelles MAEC

La Fédération a établi des contacts entre le Parc d'Armorique et le ministère de l'Agriculture pour la construction d'une nouvelle mesure à enjeu localisé « entretien par la fauche des landes atlantiques ». Cette mesure est en voie d'achèvement : le groupe de travail local, animé par le Parc d'Armorique, est arrivé au terme de la démarche. Les contacts avec le ministère de l'Agriculture, les relais DRAAF et Conseil régional, montrent une forte volonté d'aboutir sur ce projet, dans le paquet des négociations annuelles d'ajustement de la PAC et dans sa mise en œuvre sur le terrain en 2017.

En 2016, suite aux contacts établis par la Fédération avec le cabinet du ministère de l'Agriculture, les Parcs rhônalpins ont pu mobiliser la mesure individuelle « Système herbagers et pastoraux » (Shp) sur leur territoire.

9.3 FORÊT ET FILIÈRE BOIS

Les questions « forêt et filière bois » ont été abordées lors de la réunion de la Commission le 15 décembre en présence du vice-président, Renaud Lagrave :

- la mise en place du Plan national Forêt Bois au plan régional ;
- l'adaptation au changement climatique en lien avec la forêt entre intervention et laisser faire ;
- la stratégie nationale de mobilisation de la Biomasse.

Séminaire forêt et filière bois

Organisation du séminaire « Forêt et filière bois » dans le Parc du Haut-Languedoc, les 19 et 20 janvier 2016, sur le thème « Stratégies territoriales et collectives dans la filière forêt-bois : cohérence, complémentarité et solidarité dans l'action ». Il a réuni plus de 80 personnes, techniciens, élus de Parcs et partenaires de la forêt privée et publique.

Trois ateliers ont structuré le séminaire autour des filières économiques, des démarches territoriales (en particulier des chartes forestières de territoire) et de l'adaptation de la gestion forestière au changement climatique. Le séminaire a donné la possibilité d'aller à la rencontre d'expériences menées sur le Parc d'accueil : visite de peuplements forestiers (Atlas pédoclimatique forestier) et d'une scierie ayant fortement investi dans de lourds matériels.

Partenariat entre les Parcs et l'ONF

La reconduction tardive de la convention nationale 2016 entre l'ONF et la Fédération n'a pas permis de mettre en œuvre l'intégralité du programme prévisionnel.

Un bilan des partenariats depuis 2006 a été effectué. Ces partenariats montrent la densité et le nombre de chantiers engagés en 10 ans : édition d'ouvrage, production de contributions communes sur l'approche territoriale de la forêt, organisation de 4 séminaires dans des Parcs, constitution de base de données, travail d'appui à la mise en place d'outils de planification, etc.

Une actualisation de l'état des lieux du partenariat en région et la mise à jour de la base de données « Forêt » est en cours.

La Fédération prépare également une contribution commune à un colloque d'ÉCOFOR sur les approches territoriales de la forêt le 12 janvier 2017.

La Fédération s'est appuyée au plan technique sur le Parc du Massif des Bauges et son chargé de mission, Pierre Paccard.

Urbanisme, paysage, climat, énergie

10.1 URBANISME RURAL

La Fédération a poursuivi en 2016 son travail de sensibilisation et d'échanges d'expériences autour de l'urbanisme intercommunal. Les Parcs ont ainsi pu échanger lors des conférences téléphoniques organisées à cet effet, lors des réunions de la Commission « Urbanisme, paysage, climat, énergie » (23 mars et 25 novembre), et aussi lors du séminaire urbanisme, paysage et architecture au mois de juin qui a eu lieu sur l'île de Ouessant, dans le Parc naturel régional d'Armorique.

Ce séminaire annuel a permis de réunir les techniciens en charge de l'urbanisme, du paysage et de l'architecture des Parcs naturels régionaux, et aussi d'associer des partenaires comme le Groupe La Poste. Ce séminaire a proposé neuf ateliers thématiques regroupés en trois séquences : urbanisme et architecture, atelier de paysages, gouvernance et ingénierie.



Documents d'urbanisme

La Fédération a participé à plusieurs démarches nationales, notamment le club des PLUi animé par le MLHD, et l'animation autour des données numériques relatives à l'urbanisme.

Sur la question plus spécifique des PLUi et de leur émergence, la Fédération a publié les actes d'une rencontre sur ce thème qui s'est déroulée en décembre 2015 à Saint-Rémy-de-Provence sur le Parc naturel régional des Alpilles.

► « L'urbanisme intercommunal permet-il de mieux vivre ensemble ? »

La Fédération a également conduit un travail d'échange et de réflexion avec la Fédération des SCoT. Dans ce cadre elle a coproduit une note de positionnement : ► « SCoT et transpositions pertinentes des chartes de Parc : un exercice d'intelligence collective » publiée en janvier 2017.



Université populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture

Une réflexion sur la faisabilité de la création d'une université populaire du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture a également été engagée en lien avec le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes. Une étude conduite par Véronique Daumont a ouvert des hypothèses de scénarios et proposé des pistes de partenariats possibles.

10.2 REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Les Parcs naturels dans l'appel à manifestations d'intérêt centre-bourg

La Fédération a poursuivi son engagement dans le cadre de la relance et de l'appel à manifestation d'intérêt qu'avait lancé le Gouvernement. La moitié des lauréats de cet appel à manifestation se situe dans des Parcs naturels régionaux, ce qui témoigne de la motivation du réseau à s'engager dans un développement durable territorial et à s'approprier l'élan d'une politique nationale.

Toujours dans ce cadre, la Fédération a contribué à l'élaboration de la directive nationale d'orientation relative aux centres-bourgs. La Fédération a également, au travers de ses différents canaux de communication, favorisé l'expérimentation et le transfert, et identifié des besoins d'évolution, notamment en matière de financement et du constat d'un manque d'outils juridiques propres à porter l'engagement



Revitaliser par le dialogue avec les habitants

des petites communes dans leur action de revitalisation de leur centre. C'est dans cet esprit que la Fédération a élaboré un positionnement national sur ce thème.

Par ailleurs, la Fédération a organisé, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication et celui du Logement et de l'Habitat durable, un colloque le 4 décembre, traitant du lien entre la revitalisation d'un centre bourg et la dimension d'animation culturelle et du lien social. Cet événement, qui s'est déroulé dans les locaux du ministère de la Culture, a permis d'accueillir une centaine de participants. Les actes seront disponibles au premier trimestre 2017. La Fédération, pour l'exercice 2017, sera un interlocuteur particulier pour le programme en cours de l'État, lors de l'évaluation de l'expérimentation à mi-parcours.

Ouverture des ateliers territoriaux

La Fédération a poursuivi son soutien aux ateliers territoriaux. D'abord en participant à ceux mis en place par l'École de Nancy qui, cette année se déroulaient dans le Parc du Périgord-Limousin et dans le Parc de la Brenne. La Fédération a assuré l'interface entre les territoires et l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy. Elle a également participé aux deux restitutions publiques, la première à Prissac dans le Parc de la Brenne et la seconde à Saint-Pierre-de-Frugie dans le Parc du Périgord-Limousin. Ces expériences ont donné lieu à une publication téléchargeable.

Dans le cadre de l'élargissement de ces ateliers territoriaux, la Fédération, a préparé un appel à manifestation d'intérêt qu'elle lancera en 2017 auprès de toutes les écoles afin que ces ateliers territoriaux deviennent davantage pluridisciplinaire et puissent être accueillis dans davantage de Parcs naturels régionaux. Ainsi, un groupe de travail a défini les principales orientations et construit un cahier des charges pour lancer cet appel à manifestation auprès de l'enseignement supérieur.

10.3 RELANCE DE LA POLITIQUE DU PAYSAGE

Les Observatoires photographiques du paysage

La Fédération a publié au premier trimestre ► « [La vie idéale de l'Observatoire photographique du paysage](#) ».

Cette démarche a été complétée par une mise à jour de la base de données contenant l'ensemble des Observatoires photographiques du paysage dans les Parcs naturels régionaux. Depuis maintenant près de trois années, le nombre d'Observatoires dans les Parcs naturels régionaux, est passé de 19 à 29. Il s'agit d'une considérable montée en puissance qui traduit le besoin, pour les territoires ambitieux dans leur démarche de qualité paysagère, de se doter d'un outil majeur de suivi et d'aide à la décision.

La Fédération a contribué au 25^e anniversaire des Observatoires photographiques du paysage. Un colloque a eu lieu au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer le 21 juin 2016 et plus d'une centaine de personnes ont participé à cette journée dense, dont le réseau des Parcs, les partenaires et intervenants. Les actes de cette rencontre sont disponibles sur Internet.

La Fédération a accompagné le projet d'un **film** portant sur les Observatoires photographiques du paysage qui sortira en 2017. Les deux réalisateurs, Philippe Harel et Daniel Quesney, ont déjà réalisé deux tournages dans les Parcs naturels régionaux (Vosges du Nord et Pilat) et un à la Fédération. La Fédération a accompagné ce projet techniquement et fait le lien avec les financeurs. Elle a notamment proposé à certains Parcs un module spécifique de ce film qui pourra être utilisé sur le terrain et dans les conseils municipaux afin d'utiliser les Observatoires photographiques du paysage de façon plus probante dans les logiques de planification.

La Fédération a également contribué à l'**ouvrage** de François Letourneux « **Le mouvement des lieux, petites histoires de paysages** », édité chez Buchet-Chastel.

Dans le cadre de ses espaces collaboratifs, la Fédération a entrepris de constituer un espace spécial aux Observatoires photographiques du paysage. Dans ce cadre, une nomenclature a été établie et proposée au ministère de l'Environnement. Le lancement concret de ce réseau d'Observatoires photographiques du paysage sera au premier trimestre 2017. Il sera en France, le premier réseau de cette nature.

Une rencontre sur les Observatoires et l'urbanisme

La Fédération a organisé, le 20 décembre 2016, dans les locaux du ministère de la Culture et de la Communication avec le soutien du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, une journée consacrée aux Observatoires photographiques du paysage et à leur possible utilité dans les politiques de l'urbanisme. Cette journée a mobilisé 110 participants.

Elle a permis au réseau des Parcs de réaffirmer le besoin pour tout territoire ayant une ambition en matière de paysage de se doter d'un Observatoire et de faire le lien avec les documents d'urbanisme. Une maquette du film de Philippe Harel et Daniel Quesney a été présentée et un débat riche en a découlé. Les actes de cette rencontre seront disponibles au premier trimestre 2017.

Politiques publiques du paysage

La Fédération a participé au club des plans de paysages, et au comité national de la politique du paysage, et elle a fait valoir les besoins et le positionnement des Parcs dans le cadre de la loi pour la Reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

10.4 ADAPTATION ÉNERGETIQUE

Assises européennes de l'énergie

La Fédération a présenté en janvier 2016, avec l'ADEME et le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, un atelier sur la relation entre la transition énergétique et la sociologie. L'accent a été mis sur l'importance de la sociologie dans la démarche de transition et d'adaptation, illustrée par l'expérience portée par l'Espace Info-Énergie du Parc et par des universitaires. Cet atelier était soutenu par l'Université de Tours et son laboratoire sur la sociologie de l'énergie et la gestion du changement dans les entreprises. Cette démarche a permis de souligner l'importance de la relation recherche/territoire sur ces questions empreintes d'innovation et d'expérimentation.

Séminaire Énergie-Climat

La Fédération a organisé une rencontre technique sur l'énergie et le climat qui s'est déroulée en juin 2016 dans le Parc du Périgord-Limousin. Elle a mobilisé des partenaires nationaux (RTE, CCI France, le département Énergie-Climat du CNFPT) qui ont présenté des actions qui peuvent concerner les Parcs, et qui ont partagé leur vision de la place des Parcs dans la transition énergétique.

Le tour de table des actions conduites par les Parcs a confirmé la montée en puissance des démarches autour de la mobilité douce et de la lutte contre la pollution lumineuse et pour la maîtrise de l'éclairage public.

Ce séminaire a été l'occasion de découvrir des expériences de terrain relatives à la rénovation thermique du bâti, à l'éolien participatif, à l'écoconstruction et aux filières locales. Il a été également l'occasion de commencer un travail sur une note de positionnement « Transition énergétique et adaptation des territoires » qui sera réalisée en 2017.



Étude relative aux « Tiers Lieux »

Les Tiers Lieux se caractérisent par des sites permettant de travailler dans un lieu de partage numérique et permettant de rassembler un ensemble de salariés ou d'entrepreneurs en s'appuyant sur l'accès au numérique. Parfois, s'y ajoutent des dimensions culturelle et sociale via une médiathèque, des espaces ou des activités culturelles. Ce sujet est aussi à rattacher à la maîtrise des déplacements pendulaires, à la redynamisation des centres-bourgs et à l'inscription des bâtiments d'activité dans l'efficacité thermique. Une dizaine de Parcs était directement concernés par le phénomène en 2015.

La Fédération a conduit une étude pour définir de manière précise ce qu'étaient les « Tiers Lieux » dans les territoires ruraux pour construire une stratégie de développement dans les Parcs. C'est un enjeu fort dans l'adaptation au changement des formes de travail et l'intégration de l'activité économique tertiaire dans les territoires.

Appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)

La démarche TEPCV conforte le rôle des Parcs dans l'action pour la transition écologique et la montée en puissance d'ambitions nationales autour de sujets comme l'électromobilité, la relation transition énergétique et la biodiversité. Les Parcs engagés massivement dans les TEPCV ont deux ambitions fortes : engager les actions validées et s'engager encore plus à travers le renforcement des TEPCV.

La Fédération a animé les échanges sur ce sujet : retours d'expériences, séminaires (notamment celui dans le Périgord-Limousin en juin 2016) et réunions de la Commission « Urbanisme, paysage, climat, énergie ». Elle a également contribué à la diffusion des éléments d'information et de cadrage et fait remonter auprès du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer les attentes et questionnements des Parcs.

La mobilisation exceptionnelle des Parcs renforce leur légitimité dans la construction d'une réponse durable des territoires ruraux sur la transition énergétique, comme acteurs et fédérateurs d'une contribution rurale à la lutte contre le changement climatique. Le réseau, engagé dans une démarche d'autonomie énergétique à l'horizon 2030, poursuivra ces démarches en 2017 en travaillant sur l'adaptation au changement climatique dans sa dimension transversale et rurale.



TEPCV et Parcs

À l'occasion de l'appel à projets TEPCV lancé en 2014 par Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, les Parcs naturels régionaux ont démontré la pertinence de leur modèle : un mode de fonctionnement basé sur la mobilisation et la concertation étroite entre toutes les forces vives d'un territoire autant que sur leurs capacités d'innovation. Ce sont donc près de 30 millions d'euros de subventions d'investissements, répartis sur 30 Parcs, qui ont été obtenus du ministère.

Ces budgets vont être affectés à des opérations variées comme l'éclairage public, la mobilité, la rénovation et la construction, l'éducation, la biodiversité ou encore la gouvernance participative. L'impact sur les économies locales en termes de mise en œuvre et de maintenance sera encore plus important. Les élus et équipes de Parc ont travaillé avec les partenaires régionaux pour proposer un ensemble d'actions en faveur de l'émergence d'une stratégie rurale pour la transition énergétique et climatique.

Cette démarche a permis de mobiliser les communes et groupements de communes des Parcs, de s'appuyer sur des partenariats urbain-rural pour construire des stratégies efficaces et multiplier l'impact des positionnements que les Parcs portent sur ce sujet. Aujourd'hui, la plupart des Parcs lauréats ont signé ou vont signer les renforcements et les programmes d'actions concernés. Au sein des Parcs, des chargés de mission « Énergie et climat » accompagnent désormais les collectivités locales et institutions partenaires.

Pollution lumineuse et préservation du ciel nocturne

L'appel à projet TEPCV a permis à de nombreux Parcs de travailler sur les questions d'éclairage public et sur les actions en faveur de la préservation du ciel nocturne. La Fédération est engagée depuis 8 ans dans l'opération « Le Jour de la Nuit » animée par Agir pour l'Environnement.

La Fédération a mobilisé les Parcs pour la mise en place de programmes d'actions spécifiques lors de la journée 2016 organisée le 8 octobre, et présenté leur action dans une vidéo sur le site du « Jour de la Nuit » ► www.jourdelanuit.fr Cette mobilisation a permis d'être présents dans de nombreux territoires et a favorisé des actions collectives comme celle des Parcs de PACA avec une plaquette sur « Le côté obscur des Parcs ».

10.5 ARCHITECTURE ET ÉCOQUARTIERS

L'architecture et la démarche ÉcoQuartier ont connu une année d'évolutions et des stratégies nouvelles.

La Fédération a participé aux échanges relatifs à la sortie des décrets portant sur les interventions sur les bâtiments issus de la loi de transition et sur les préconisations autour de l'efficacité thermique du bâti. Il a s'agit notamment de souligner les limites d'une isolation par l'extérieur systématique et l'importance d'une adéquation entre le mode de construction et le choix de cette solution.

La Fédération a aussi valorisé des actions des Parcs en faveur de la mobilisation des **matériaux locaux** dans le cadre des stratégies d'efficacité thermique des bâtiments. Les Parcs sont très fortement engagés sur ce sujet et proposent aux professionnels comme aux particuliers des outils d'accompagnement (guide, préconisations, formation). Ils mettent également ce principe en application dans des projet pilotes.

Concernant les **ÉcoQuartiers**, l'année 2016 a donné lieu au lancement d'un travail d'évaluation en vue de l'évolution du label. La Fédération a participé au Forum ouvert sur les ÉcoQuartiers (animation d'un atelier sur les ÉcoQuartiers ruraux), en juin, durant lequel une mission de réflexion sur le devenir des ÉcoQuartiers a été confiée à Alain Jund. Ce dernier a rencontré le président de la Fédération qui lui a fait part des attentes des Parcs et de l'engagement de la Fédération dans cette démarche depuis l'origine. En novembre 2016, le rapport a été présenté lors d'un séminaire national durant lequel le président de la Commission « Urbanisme, paysage, climat, énergie » a souligné les attentes des collectivités, des Parcs et les besoins spécifiques des projets ruraux.



En novembre, les questions d'**architecture** et d'ÉcoQuartiers ont été abordées lors d'un séminaire consacré à l'aménagement durable des territoires ruraux et l'articulation entre différents outils: TEPCV, Centre-Bourg et ÉcoQuartier. Ce séminaire, qui a mobilisé près de 80 personnes, a porté sur la dimension transversale. La convergence des dispositifs, le besoin d'un véritable outil de financement et de soutien des projets ruraux pénalisés par la difficulté à rassembler des moyens financiers et d'animation sur des projets d'aménagement durable ont été mis en avant à travers les témoignages.



Vie culturelle, éducation, lien social

La Commission « Vie culturelle, éducation, lien social » s'est réunie les 12 mai et 4 novembre. Ces deux rendez-vous annuels ont été l'occasion d'achever et d'adopter une note de positionnement sur la culture dans les Parcs. D'autres sujets ont occupé la Commission : la place de l'éducation au développement durable dans les TEPCV, les missions Éducation dans le contexte de la fusion des régions, l'opportunité d'un projet de recherche sur la création artistique contemporaine dans les Parcs questionnant les interactions art/environnement, la place de l'éducation au développement durable dans le cadre des instances et réseaux, ou encore la poursuite de la réflexion sur le renforcement de la dimension sociale dans les chartes de Parcs avec un nouveau volet : « Les Parcs en action » incluant un projet de séminaire en Scarpe-Escout (2017).

Différents appels à contribution ont été relayés : l'atelier sur le lien entre identité culturelle et marketing d'un territoire, à l'occasion de la conférence Europarc, le dossier «Espaces naturels et artistes» de la revue *Espaces naturels*.

Des aspects « métiers » ont aussi été abordés à travers la présentation des formations existantes ou des besoins pour les chargés de mission Éducation et culture via le CNFPT et l'ATEN et l'opportunité que représente le nouvel espace collaboratif de la Fédération.

Enfin, la Commission a été l'occasion de renouer le partenariat historique avec la Fédération des Écomusées et Musées de Société (FEMS) venue présenter son objet et désormais invitée régulière aux travaux.

11.1 ANIMATION DES RÉSEAUX CULTURE ET ÉDUCATION AU TERRITOIRE

La Fédération a animé les échanges des chargés de mission des Parcs en charge de culture et d'éducation, avec l'appui technique d'Elen Gouzien, chargée de mission au Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Expertises et conseils ont été menés, afin d'accompagner



les Parcs dans la structuration de leurs activités et projets spécifiques à leurs territoires. L'animation de réseau a été optimisée par l'amélioration des outils facilitant le transfert des informations nationales, la mutualisation et les échanges d'expériences, notamment l'édition régulière de « bulletins culture » et « bulletins éducation » et la mise en place d'un fichier de gestion autonome en ligne des 90 contacts culture et des 85 contacts éducation.

Séminaire Culture et éducation au territoire

Le séminaire annuel « Culture et éducation au territoire » a eu lieu du 29 novembre au 1^{er} décembre 2016 dans le Parc naturel régional de Loire-Anjou-Touraine. Il a rassemblé environ 70 participants dont 34 chargés de mission Éducation, 13 chargés de mission Culture, 6 sur la double compétence, 4 chargés de mission Communication, 2 chargés de mission Agriculture, 2 directeurs, des élus et intervenants. Au total, 33 Parcs étaient représentés autour de la thématique « **Éducation et cultures alimentaires : facteurs d'épanouissement et de vivre ensemble ?** ». Ainsi, au travers de retours d'expériences, d'interventions extérieures, d'ateliers pratiques, les participants ont interrogé les questions alimentaires sous différents angles sociétaux et psychologiques, au-delà de l'entrée strictement nutritionnelle. L'alimentation est-elle un facteur de distinction sociale ou au contraire un moyen de retisser du lien entre les habitants ? Peut-elle être un support de médiation au service du développement durable ? L'éducation et la culture dans ce domaine sont-ils des leviers qui participent



Séminaire « Culture et éducation au territoire » dans le Parc de Loire-Anjou-Touraine

aux changements sociaux ? Quelle place pour la créativité artistique en lien avec le patrimoine culinaire ? Pourquoi se nourrir est-il aussi un acte citoyen ? Quel est le rôle de l'alimentation dans la transmission intergénérationnelle ? Les ateliers de production ont traité des sujets suivants : un projet d'édition jeune public inter-Parc, la démocratie participative, le marquage prestations éducatives et culturelles avec la nouvelle marque Valeurs Parcs naturels régionaux, la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés.

Opération « Tous en action »

« Tous en action » est une **série de petits films ou diaporamas** valorisant la diversité des actions culturelles et d'éducation au territoire dans les Parcs naturels régionaux, actions menées avec des partenaires éducatifs, culturels ou scientifiques. En 2016, la Corse, les Pyrénées catalanes, le Haut-Languedoc et les Vosges du Nord ont publié un film. Depuis 2014, 32 vidéos ont bénéficié de l'habillage du générique national puis ont été publiées sur le site internet de la Fédération. Actuellement, 25 Parcs sont représentés (certains Parcs ont publié 2 films).

11.2 POSITIONNEMENT DANS LE DOMAINE CULTUREL

Partenariat avec le ministère de la Culture

L'animation du partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre d'une convention cadre triennale (2015-2017) a été poursuivie.

Un des axes de cette collaboration s'est illustré lors de la journée consacrée à la **revitalisation des centres-bourgs par la culture** (4 novembre). L'après-midi a permis d'aborder cette question au travers des résidences d'artistes avec les **interventions de deux Parcs** :

- une résidence d'architecte et d'artiste au service des territoires ruraux, avec Coralie Tanneau, chargée de mission urbanisme au Parc d'Armorique ;
- « Rêver mon cœur de bourg », des résidences d'artistes et expositions sur le thème de la revitalisation des bourgs, avec Florent Maillard, chargé de l'inventaire du patrimoine bâti au Parc du Perche.

Corse, projet éducatif

► [lien YouTube](#)

LIFE nature Cerf les enseignants du collège Pascal-Paoli de Corte sur le thème du Cerf Elaphe de Corse, en partenariat avec le coordinateur du projet « LIFE nature » cerf



Pyrénées catalanes, projet culturel

Fête de la Saint Jean Total Festum 2015 / Festa de la Sant Joan

► [lien YouTube](#)



Haut-Languedoc, projet culturel

Patrimoine culinaire et gouvernance alimentaire

► [lien YouTube](#)



Vosges du nord

Site verrier Meisenthal : Sur les traces des premiers verriers

► [lien YouTube](#)



Un **projet d'édition inter-Parcs** né de deux propositions de collaboration d'éditeurs de renommée nationale, est à l'étude et constituerait un nouveau support d'animation et de valorisation concrète de l'action des Parcs.

Note de positionnement

Le travail collaboratif engagé depuis 2015 sur la rédaction d'une note de positionnement de la Fédération sur la question de la culture dans les Parcs, a été achevé. Plusieurs étapes ont permis de valider ce document stratégique : validation en Commission début novembre, présentation en réunion des directeurs le 10 novembre, présentation lors du séminaire technique de fin novembre, et enfin validation définitive en Bureau le 14 décembre dans deux versions, longue et résumée.

**Projet de recherche sur les résidences artistiques**

La Fédération a travaillé sur la faisabilité d'un projet de recherche CIFRE inter-Parcs sur les résidences artistiques dans les Parcs. Ce projet n'a pas pu être concrétisé en 2016. Malgré un réel intérêt des chargés de mission culture, seuls 2 Parcs ont pu confirmer la mobilisation de crédits, tandis que le ministère confirmait qu'il ne soutenait pas ce type de recherche. D'autres solutions de financement sont envisagées et seront explorées en 2017.

11.3 RECONNAISSANCE DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

La Fédération a participé aux réunions de l'Espace national de concertation pour l'Éducation à l'Environnement et au Développement durable (ENC). Elle y a relayé les positions des Parcs et valorisé leurs actions.



L'Espace national de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

Créé à l'initiative du Collectif français pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (CFEEDD) et co-animée avec le ministère de l'Écologie.

Il a pour vocation d'être le lieu de la gouvernance nationale de l'Éducation au développement durable. Il est force de proposition pour l'élaboration d'un projet politique, et doit favoriser la mise en réseau des acteurs nationaux et joue un rôle de cohérence nationale.

Les travaux de cette instance étaient tournés en 2016 sur l'organisation des Assises nationales de l'EEDD dont l'ouverture officielle a eu lieu le 17 octobre à la mairie du XX^e arrondissement de Paris. Originalité de cette quatrième édition, les assises sont localisées dans les territoires jusqu'en novembre 2018.

La plateforme « Biodiversité en actions », lancée par le ministère de l'Environnement à la rentrée, a permis de mettre en ligne en avant-première des initiatives de Parcs sur l'éducation à la nature ► www.biodiversite-en-action.gouv.fr

Les Parcs ont été consultés pour enrichir le contenu de l'atelier 1 du Congrès des Parcs intitulé « Comment le lien social agit sur le changement des comportements? ». Il a rassemblé près de 160 participants.

Un Café des connaissances portait sur l'interprétation des patrimoines naturels et culturels : la révélation du territoire par le rêve et l'émotion a été organisé dans le cadre du Congrès mondial de la nature UICN (Hawaii 2016). L'atelier a rassemblé une quinzaine de participants sur le concept d'interprétation du patrimoine et sa mise en œuvre dans les Parcs au travers de plusieurs exemples concrets.

Enfin, la participation de la Fédération au Forum des gestionnaires (21^e édition le 13 avril 2016) organisé conjointement par l'ATEN et le Réseau des Grands sites de France et portant sur « Patrimoines naturels et culturels : enjeux et synergies » a permis d'illustrer concrètement l'originalité de l'approche transversale des Parcs permise par une double ingénierie biodiversité et culture.



Équipe de la Fédération



Pierre Weick	Directeur
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission développement économique, social, tourisme
Olivier André	Responsable Communication
Solène Bellanger	Chargée d'études Trame verte et bleue (<i>mission terminée en cours d'année</i>)
France Drugmant	Chargée de mission Agriculture
Nathalie Durand-De Rueda	Responsable paie et personnel
Olivia Favre	Chargée de mission Évaluation (<i>en arrêt longue maladie</i>)
Claire Hamon	Chargée de mission Trame verte et bleue (<i>mission terminée en cours d'année</i>)
Alice Hirtzlin	Chargée de mission Communication numérique
Martine Laborde	Assistante, chargée de l'information du public (<i>départ à la retraite en cours d'année</i>)
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Katy Monier	Chargée de mission Chartes et international
Thierry Mougey	Chargé de mission Biodiversité et gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission Climat, Énergie, Architecture
Valérie Petel	Assistante
Christine Rosse	Comptable
Nicolas Sanaa	Chargé de mission Aménagement du territoire
Nathalie Streib	Chargée de communication
Marie-Laure Thao	Chargée de mission Chartes
Dominique Vespuce	Assistante

Appui Parc (*à temps partiel*)

Pierre Paccard	Forêt (Massif des Bauges)
Elsa Barrandon	Loup (Verdon)
Sophie Emont	Évaluation (Haut-Languedoc)
Elen Gouzien	Culture, éducation (Vosges du Nord)
Jean-Paul Guérin	Tourisme (IPAMAC)

Coordination

Pierre Weick, directeur

Réalisation

Sylvie Gauchet, secrétaire générale

Recherche iconographique et suivi de la fabrication

Anne Le Garrec

Mise en pages

Laurence Duplan

Crédits photos

© Florence COSTE / Parc naturel régional du Pilat,

© Studio Ernest, © FPNRF N.Streib, © FPNRF K.Monier,

© FPNRF M.-L. Thao





51 Parcs naturels régionaux de France

15 Régions et CTU



12 Partenaires financiers



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX www.parcs-naturels-regionaux.fr

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux | [fb.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR) | [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani – 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

